



# *Saint-Sébastien-d'Agrèfeuille*

1942 / 1944

Saint-Sébastien-d'Agrèfeuille,

**Terre** de refuge

pour des **enfants juifs**

*Celui qui sauve une vie,  
sauve l'humanité toute entière.*

**L**e hasard du destin se révèle parfois être une chance. Il a levé le voile sur une page méconnue de notre histoire. La rédaction de ce livret s'est alors imposée comme une évidence : retracer ce chemin pris avec témérité par ces hommes et ces femmes guidés par l'unique voix de leur conscience et de leur foi.

Ce souffle d'humanisme et cet esprit de résistance ont forgé l'identité des Cévennes à travers les siècles, renaissant à chacune des périodes les plus sombres.

Que la lecture de ce recueil contribue à la sauvegarde et à la transmission d'une mémoire qui, au-delà de notre histoire locale, s'inscrit dans celle plus large de l'humanité toute entière.

**Myriam OUALI**  
*Adjointe au Maire  
de Saint-Sébastien-d'Aigrefeuille  
Le 8 mai 2023*

## La terre des hommes libres

Ce matin-là, la brume était épaisse sur la vallée de l'Amous et jusqu'à la porte des Cévennes. Comme c'est souvent le cas, au-dessus du tapis d'ouate, le soleil éclairait Saint-Sébastien. Un matin ordinaire comme nous les aimons. Ordinaire, jusqu'à ce que la sonnerie du téléphone vienne perturber mes rêveries matinales.

- *Allo, je suis bien chez Monsieur Beaud ?*

- *Oui, bonjour.*

- *Vous êtes bien l'ancien maire de Saint-Sébastien-d'Aigrefeuille.*

- *Oui Monsieur, en quoi puis-je vous aider ?*

- *Oh, ma démarche est particulière, je pense que votre commune nous a sauvé la vie à mes sœurs et à moi-même.*

Je suis tout à la fois surpris par cette réponse et curieux d'en savoir un peu plus sur les motifs de mon interlocuteur.

- *Nous ne nous connaissons pas. Je suis Georges Cohen, je vis à Paris et je suis à la recherche du lieu où ma mère nous a cachés pendant la guerre avec d'autres enfants juifs dans un mas cévenol. J'ai des éléments qui me permettent de penser que cet endroit pourrait se situer sur votre commune.*

- *Ah bon, vous pouvez m'en dire plus ?*

- *La carte d'identité de maman a été établie, à cette époque, à la mairie de votre village.*

Voilà comment a commencé cette belle aventure.

Une aventure, qui nous a permis de remonter le temps jusqu'à la période trouble de la Seconde Guerre mondiale.

De tous temps, les Cévennes ont accueilli et caché les réfugiés et les opprimés mais tout cela se passait dans la plus grande discrétion et nous n'en savons, encore aujourd'hui, que bien peu de choses.

.../...

Outre une solide amitié qui s'est forgée entre Georges, de 20 ans mon aîné, et moi-même, cette très belle histoire m'a redonné foi (j'avoue que l'évolution de notre société l'avait quelque peu entamée) en l'humanité et la fraternité, des valeurs qui sont, pour moi, bien plus que symboliques.

Au terme de ce long travail de recherche, d'enquête, mené par Georges, j'ai découvert à quel point les anciens de notre commune et des communes voisines n'ont jamais cessé, parfois au péril de leur vie, de défendre ces valeurs.

Je suis fier d'appartenir à cette communauté cévenole, fier de nos agrifoliens. Puisse cet esprit de liberté perdurer bien au-delà de nos propres existences, cet esprit qui, de générations en générations a fait des Cévennes la terre des hommes libres ■

**Alain BEAUD**

*Maire de Saint-Sébastien-d'Aigrefeuille de 2000 à 2017*

**CARTE D'IDENTITÉ**

Nom *Benuziglio* <sup>V. Cohen</sup>  
 Prénoms *Adèle adelina*  
 Fil de  
 et de  
 Profession  
 Nationalité *grecque*  
 Né(e) le *3 Aout 1916*  
 Lieu d'origine  
 Département *Grece*  
 Domicile *St Sébastien d'Agdeville (jord)*

**SIGNALEMENT**

Taille *1.12* Nez *longue*  
 Cheveux *chât. clair* Teint *coloré*  
 Moustache  
 Yeux *verts* Forme du Visage *male*  
 Signes particuliers

Empreintes digitales

Signature du titulaire  
*Adèle Benuziglio*

Vu pour la réalisation de la carte  
 Le *1* / *19* / *19*

**CHANGEMENT SUCCESSIFS DE DOMICILE**

Cachez officiel

**Carte d'Identité  
 d'Adèle  
 BENUZIGLIO  
 veuve COHEN  
 à l'origine des  
 investigations.**

**Trois signatures :  
 Émile GASCUEL  
 Edmond CROUZET  
 André BOISSET**

Archive privée

## À la recherche d'un pan oublié de l'histoire de notre commune

**A**u début de l'été 2020, nous avons appris que Mme Cohen une jeune veuve et ses trois enfants s'étaient réfugiés dans notre commune, grâce à la découverte de sa pièce d'identité délivrée en 1944 à Saint-Sébastien-d'Aigrefeuille.

C'est Karine, la petite-fille d'Adèle Cohen née Benuziglio qui la découvrit en mars 2020 dans les affaires de sa mère Éliane, la fille d'Adèle.

Au vu de ce document, il était manifeste que la commune, par l'action de son Maire M. Émile Gascuel (remplaçant à l'époque le Maire, M. Mazel, déporté à Dachau avec son adjoint M. Laporte), de son secrétaire, M. Edmond Crouzet et de son cantonnier, M. André Boisset, avait voulu protéger Mme Cohen et ses 3 enfants, Georges, Gabrielle et Éliane. En délivrant la pièce d'identité (signée par chacun d'entre eux), le tampon « juif » obligatoire n'a pas été apposé et le nom de jeune fille a été mis en exergue à la place de son nom de veuve.

Suite aux recherches entreprises par les Archives départementales du Gard et avec l'appui de sa Directrice Mme Pascale Bugat, les fiches d'identification de Mme Cohen et de ses 3 enfants furent découvertes dans le fonds du Cabinet du préfet pour la période 1939-1945. De précieux renseignements furent ainsi mis au jour comme la date d'arrivée dans le Gard, octobre 1942, ainsi que la profession de Mme Cohen, déléguée de la Direction de l'OSE, l'Œuvre de Secours aux Enfants. Cette information corroborait le souvenir d'un regroupement d'enfants à Saint-Sébastien-d'Aigrefeuille.

Par un heureux concours de circonstances, contact fut pris dans le courant de l'été avec M. Patrick Cabanel, historien et directeur d'études à l'EPHE, l'École pratique des hautes études. Dans son ouvrage *Nous devons le faire, nous l'avons fait, c'est tout. Cévennes, l'histoire d'une terre de refuge, 1940-1944* (Alcide, 2018), il évoque nommément Mme Cohen et d'autres personnes cachées dans un Mas dit « La Maisonnée » dans le hameau de la Frigoule.

Lors de la venue de son fils, Georges, en septembre 2020, le mas fut identifié après un porte-à-porte qui s'est rapidement révélé fructueux. Il s'agit de l'actuel Mas Jean Laporte. Les propriétaires ne sont pas ceux de l'époque mais ils avaient eu l'indication lors de leur installation que ce Mas avait été un lieu de refuge pour des enfants juifs.

**Le Mas Jean Laporte**  
ancienne magnanerie,  
était considérée à  
l'époque comme la  
ferme du Château. Ce  
Mas, pétri d'histoire,  
aurait accueilli Pierre  
Laporte, dit Rolland,  
chef camisard (1680-  
1704) avant qu'il ne  
s'établisse à Mialet.



Fort de cette nouvelle information et épaulé par sa femme Loly et sa sœur Gabrielle, Georges poursuivit ses recherches aux Archives départementales du Gard en juin 2021. Ils consultèrent des heures durant les documents de la Gendarmerie sur la période 1942/43/44. Les résultats confirment la présence de plusieurs autres enfants réfugiés à Saint-Sébastien-d'Aigrefeuille dont la survie a dépendu essentiellement du silence et de la générosité cévenols. Neuf noms d'enfants juifs, pour lesquels ce refuge a représenté en 1942 une étape dans leur périple, ont été découverts. Parmi ces neuf enfants, six sont partis l'année suivante à la colonie d'Izieu (Ain).

En 2023, Mme Arnal-Humeau, la petite fille de Zélie et Arthur Corriger, propriétaires du Mas Jean Laporte pendant la guerre, a pris contact avec la municipalité. Elle avait eu vent des recherches entreprises par la commune pour retrouver les protagonistes de cette histoire. Elle confirma alors que ses grands-parents avaient bien été les protecteurs des enfants qui transitèrent par leur Mas. Des témoignages oraux des voisins, qui pour certains les ont considérés comme des Justes, en attestent.

Par leur action conjuguée, et au plus fort des persécutions, rafles et exécutions sommaires, des hommes et des femmes déterminés et courageux ont contribué à sauver des innocents. Cette famille et ces enfants juifs ainsi que d'autres personnes pourchassées en raison de leur religion ou de leur appartenance politique ont ainsi pu trouver dans notre commune asile et protection, des valeurs héritées de la longue tradition de résistance cévenole qui a su perdurer à travers les siècles ■

**CARTE D'IDENTITÉ**

NOM : *CORRIGER née Thérond*  
 Prénoms : *Zélie*

Profession : *ouvrière*  
 Né le *2 Avril 1875*  
 à *S<sup>t</sup> Sébastien*  
 Département : *Gard*  
 Nationalité : *française*  
 Domicile : *S<sup>t</sup> Sébastien*

**SIGNALEMENT**

Taille : *1<sup>m</sup> 55*      Nez : Dos *ml* base *mg*  
 Cheveux : *blancs*      Dimensions : *ov*  
 Moustaches : \_\_\_\_\_      Forme du visage : *ovale*  
 Yeux : *gris*      Teint : *jaune*  
 Signes particuliers : \_\_\_\_\_

Empreinte digitale

Le Titulaire : \_\_\_\_\_      Les Témoins : \_\_\_\_\_  
 Vu pour Legalisation : \_\_\_\_\_  
 Le *10 Mars* 1943

**Zélie CORRIGER  
née THÉROND**

Archive privée

**Arthur CORRIGER**

Archive privée

**ÉTAT FRANÇAIS**  
**CARTE D'IDENTITÉ**

Série \_\_\_\_\_ No \_\_\_\_\_

Nom *CORRIGER*  
 Prénoms *Arthur*

Nationalité *française*  
 Profession *cultivateur*  
 Né le *23 Octobre 1899*  
 à *S<sup>t</sup> Martin d'Audoubert* Dépt *Ariège*

Domicile *S<sup>t</sup> Sébastien d'Audoubert*

**SIGNALEMENT**

Taille *1<sup>m</sup> 58*      Nez : Dos *ml* Base \_\_\_\_\_  
 Cheveux *gris*      Dimension \_\_\_\_\_  
 Moustache *ml*      Visage *ovale*  
 Yeux *bleus*      Teint *rose*  
 Signes particuliers : \_\_\_\_\_

Le Titulaire  
*Corrigr*

*S<sup>t</sup> Sébastien le 5 Juin 1943*  
 Le Commissaire de Police *Mou...*

## Zélie Clémence CORRIGER née THÉROND

(02.08.1875 / 17.08.1958)

## Arthur Almir CORRIGER

(28.10.1879 / 29.08.1961)

Le Mas Jean Laporte situé dans le hameau de La Frigoule appartenait depuis des générations à la famille de Zélie Corriger née Théron. Son père, Jules Théron, prit part à la guerre de 1870-1871. Zélie naquit quelques années après à la Frigoule, le 2 août 1875. Son futur mari, Arthur Corriger, est originaire de Saint-Martin de Lansuscle en Lozère. Il rencontra son épouse sur la commune où il se trouvait en tant qu'ouvrier-agricole. Il aurait travaillé au Mas Féline chez Henri et Jeanne Laporte, tous deux professeurs. Jeanne Laporte deviendra la première femme maire de Saint-Sébastien-d'Aigrefeuille le 19 décembre 1945.

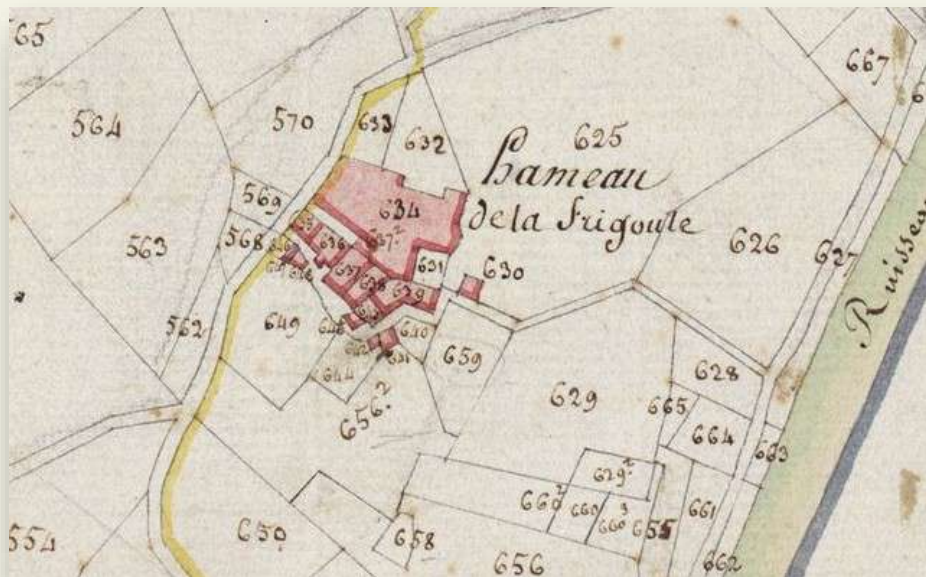
Zélie et Arthur se marièrent le 9 janvier 1908 et restèrent vivre dans le Mas. Celui-ci possédait une grande magnanerie dans laquelle était pratiquée la sériciculture, la culture du ver à soie. Arthur se chargeait notamment de trier les graines afin de sélectionner celles qui avaient le plus de chance d'éclore. De leur union naquit Élise en 1908.

Arthur participa à la Première Guerre mondiale et fut blessé à la poitrine. Après avoir échappé de justesse à la mort, il fut renvoyé sur le front en tant qu'infirmier jusqu'à la fin de la guerre. De retour à Saint-Sébastien-d'Aigrefeuille, il reprit son activité au Mas. Cependant, suite à la crise que rencontra l'industrie du ver à soie, il redevint agriculteur.

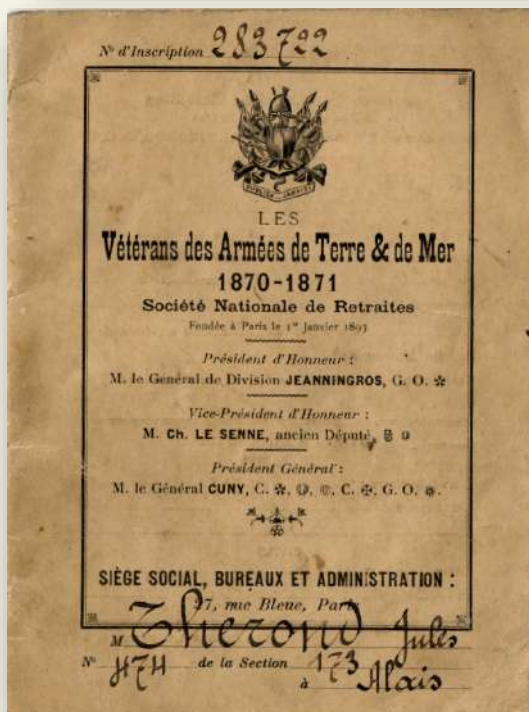
Leur fille Élise, née le 6 octobre 1908, se marie en 1939 avec Marcel Arnal, né en 1903. Pendant la Seconde Guerre mondiale, Marcel s'engagea dans la Résistance. Ayant fait dérailler un train avec un ami, ils furent contraints de se cacher au Mas de La Frigoule à la suite d'une dénonciation. Ils utilisèrent alors une ancienne cachette creusée dans le sol du placard de la cuisine, cachette qui avait servi en d'autres temps à dissimuler des camisards.

Zélie et Arthur Corriger n'ont jamais vraiment évoqué l'accueil de ces enfants juifs. Leur petite-fille Françoise Arnal-Humeau, qui passait ses vacances au Mas lorsqu'elle était enfant dans les années 50, se souvient que cette période était rarement abordée. La seule chose que disaient ses grands-parents étaient *qu'ils devaient le faire*. Ils reposent à présent dans le jardin ombragé du Mas Jean Laporte ■

## Cadastre de l'époque napoléonienne



**Livret de vétéran  
de Jules THÉROND –  
Guerre de 1870-1871**  
Archive privée



## Table alphabétique.

Noms et Prénoms Des naissances.	Date des naissances.	N <sup>o</sup> des actes.
Arbignou Fernand Emile	13 Janvier	1
Barafort Henri Jules	15 Juillet	7
Barafort Lydia Poline	4 Octobre	12
Barafort Valérie Ernestine	22 Décembre	18
Berthelmy Eva	1 <sup>er</sup> Mars	2
Bastide Emile Henri	16 Septembre	11
Bastide Nathalie Augustine	1 <sup>er</sup> Juillet	8
Boisset Elise Eugenie	7 Octobre	13
Constantin Albert Adolphe	5 Novembre	14
Fesquit Emma Zulma	3 Décembre	15
Guy Valentine Eugenie	2 Mars	4
Harant Joseph Albert	2 Mars	3
Jalat Antoinette Zulma	1 <sup>er</sup> Juillet	6
Larguier Catherine Françoise	7 Décembre	16
Perridon Louis Henri	25 Juin	5
Roumier Alexandre Ernestine	11 Septembre	10
Thirion Victor Etienne	2 Août	9
Volpès Etida Emille	8 Décembre	17

**Tableau établi  
le 1er janvier 1876  
pour les naissances  
de l'année 1875**

Classe et arrêté par nous Maire, Officier de l'Etat-Civil de la Commune de Saint-Sebastien, la présente table alphabétique contenant les N<sup>os</sup> 1 jusqu'au N<sup>o</sup> 18

A Saint-Sebastien, le 1<sup>er</sup> Janvier 1876

Le Maire

*P. Setais*

**Entrée du  
Mas Jean Laporte**





Nous, soussigné Paul Serchiat  
 Juge au Tribunal de première instance, siégeant à **Alais**,  
 en exécution de l'article 41 du Code Civil, avons coté et paraphé  
 le présent registre, contenant deux feuilles,  
 destiné à recevoir les actes de **Mariage**, pendant l'année mil  
 neuf cent huit

Fait à Alais le 10 Janvier 1908

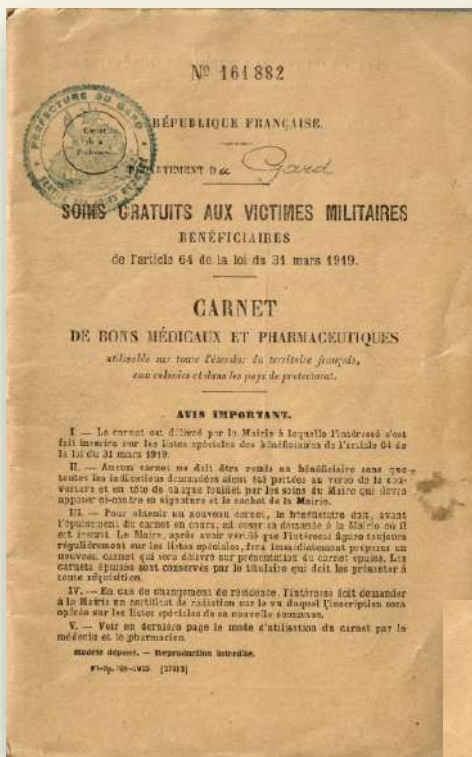
Le 10 mil neuf cent huit, le neuf janvier, à deux heures du  
 soir, devant Nous, Maire, officier de l'état civil de la commune  
 de **S<sup>t</sup> Sébastien**, canton d'Anduze, département du Gard,  
 sont comparus publiquement en la maison commune  
Arthur Almir Corriger, domestique de ferme  
 âgé de vingt huit ans, né à **S<sup>t</sup> Maritz** de l'arrondissement  
 (Lozère) le vingt huit octobre mil huit cent soixante  
 dix-neuf, demeurant à la Verdède en cette commune,  
 fils majeur de défunt Victor Pierre Corriger et de  
 vivante Hortense Saiz, sans profession, âgée de soixante  
 et cinq ans, demeurant à **S<sup>t</sup> Maritz** de l'arrondissement (Lozère)  
 présente et consentant et **Zélie Clémence**  
**Thérond**, sans profession, âgée de trente deux ans,  
 née à **S<sup>t</sup> Sébastien** le deux août mil huit cent  
 soixante quinze, demeurant avec sa mère à la  
 Prigoule, en cette commune, fille majeure de défunt  
 Jules Thérond et de vivante Clémence Esquel, sans  
 profession, âgée de cinquante cinq ans, lesquels nous  
 ont requis de procéder à la célébration du mariage  
 projeté entre eux et dont la publication a été faite en  
 cette commune le samedi vingt huit décembre mil  
 neuf cent sept. Aucune opposition ne nous ayant été  
 signifiée, faisant droit à leur requête, après avoir  
 donné lecture de l'acte de publication, des actes de  
 naissance des futurs époux, des actes de décès des  
 pères des futurs époux et du chapitre VI du titre du

121  
 Corriger  
 Arthur Almir  
 et  
 Thérond  
 Zélie Clémence  
 Janvier 1908

**Acte de Mariage de Zélie  
 Clémence THÉROND et  
 Arthur Almir CORRIGER  
 le 9 janvier 1908**

Code civil, intitulé: Du Mariage, nous avons reçu de  
 chacun d'eux séparément la déclaration qu'ils veulent  
 se prendre pour mari et pour femme; en conséquence,  
 nous déclarons, au nom de la loi, que **Arthur Almir  
 Corriger** et **Zélie Clémence Thérond**  
 sont unis par le mariage. La conformément à la loi  
 du 19 juillet 1850, nous avons interrogé les futurs  
 époux de nous déclarer s'ils n'ont point passé d'  
 acte de mariage devant notaire, lesquels nous ont  
 répondu négativement. De tout quoi nous avons dressé  
 le présent acte en présence de **Nicolas Laporte**, pro-  
 priétaire, âgé de soixante six ans, **Albin Constantin**,  
 propriétaire, âgé de vingt neuf ans, **Frédéric Ba-  
 rafort**, propriétaire, âgé de vingt neuf ans, **Cyprien Hazard**,  
 propriétaire, âgé de quarante cinq ans, tous les quatre demeurant  
 à **S<sup>t</sup> Sébastien**, le dernier témoin cousin de la future épouse,  
 et il en a été donné lecture aux parties et aux témoins, qui ont  
 signé avec nous sauf la mère du futur époux.

Arthur Corriger  
Zélie Thérond M. Laporte Constantin, A.  
Barafort C. Hazard  
 Le Maire,  
 P. Serchiat



**Carnet de santé délivré à Arthur Corriger suite à sa blessure contractée lors de la Grande Guerre**

Archive privée

**SOINS GRATUITS AUX VICTIMES MILITAIRES**  
Bénéficiaires de l'article 64 de la loi du 31 mars 1919.

Département de *Gard*

Coumune de *...*

Nature de la blessure ou de la maladie contractée ou aggravée par le fait ou à l'occasion du service et dont les accidents ou complications donnent droit à l'utilisation du présent carnet, à l'exclusion de toute autre affection (\*).

NOM: *Corriger*

Prénoms: *Arthur*  
*Almier*

Adresse: *La Fayette*

Cité de *...*

N° de la liste perennatoire: *2*

Section: { *+*  
*2*

Contenu exact: Je *26* *Janvier* 1926.  
Le Maire,  
*F. Barajon*

Carnet de Santé

MAIRIE DE GARD

(\* Reproductive exactement la mention portée sur la notification de cas-decès, soit sur le certificat médical si délivré par le Centre spécial de Réserve (à l'exclusion des indications figurant sur P. M., d'ad-à-dire pour militaires).



***M. Émile GASCUEL et son fils Michel***

Archive privée

## Émile Louis GASCUEL

(12.03.1901 / 09.05.1967)

Émile Louis GASCUEL est né le 12 mars 1901 à Saint-Jean-du Pin. Ses parents, Paul Émile Gascuel et Pauline Aline Filhol étaient propriétaires d'un Mas et pratiquaient l'agriculture. Ils vivaient principalement de la vigne et de l'olivier.

Le 20 juin 1913, Émile Gascuel obtint le Certificat d'Études primaires à l'école de Saint-Jean-du Pin. À cette époque, on ne comptait qu'un tiers d'une classe d'âge titulaire du certificat d'études. Ce certificat ne concernait en réalité que les bons élèves, les seuls que les instituteurs présentaient à l'examen.

Il resta dans un premier temps auprès de ses parents afin de les aider dans les travaux agricoles, et ce, jusqu'à l'âge de 19 ans.

En 1920, il s'installa à Saint-Sébastien-d'Aigrefeuille. Ses parents y achetèrent le Mas Félines en payant 18 000 Francs en pièces d'or. Le franc-or, qui a circulé de 1803 à 1928, était une monnaie courante en raison de la dévaluation des monnaies européennes due au coût de la guerre. Lors de l'acquisition, une partie du mas était occupée par une veuve, Mme Fesquet qui y resta jusqu'à son décès. Cet accord tacite avec le nouveau propriétaire était une pratique courante à l'époque.

En 1921, Émile Gascuel s'engagea dans l'armée pour effectuer son service militaire ; la durée de la conscription était alors de 3 ans à partir de 1913 puis de 18 mois à partir de 1923.

Il sera tout d'abord affecté à la 14<sup>ème</sup> légion de gendarmerie de Lyon, puis au Dépôt des Isolés Métropolitains de Marseille en 1923. Il poursuivra son apprentissage à l'école de gendarmerie de Moulins en 1925, puis à Clermont-Ferrand en tant qu'élève gendarme à cheval, stagiaire à l'École Préparatoire de Gendarmerie de Moulins, et enfin affecté à la 15<sup>ème</sup> Légion à Marseille dans le peloton mobile n°19.

Le 24 janvier 1927, Émile Gascuel se marie avec Marthe Larguier née à Cassagnas et domiciliée à Saint-Martin de Lansuscle en Lozère.

Dans le courant de l'année 1927, il est titularisé gendarme à cheval. Moins de 10 ans après, l'emploi des chevaux en gendarmerie départementale disparaissait au profit de moyens motorisés.

.../...

Le 14 janvier 1928 naquit son premier enfant, Simone Arlette Gascuel.

Il devient conseiller municipal le 19 mai 1935 et remplira sa fonction de gendarme jusqu'en 1940. N'arrivant plus à concilier les contraintes du métier dues aux multiples affectations, il demandera à être relevé de ses fonctions en 1940 pour se consacrer entièrement à la gestion de sa ferme.

Le 1<sup>er</sup> avril 1943 naquit son second enfant, Michel Gascuel.

Adjoint au Maire de la commune depuis le 19 décembre 1937, il fut sollicité par la sous-préfecture d'Alès le 7 juin 1943 pour remplacer M. Mazel dans ses fonctions de Maire, celui-ci ayant été arrêté et déporté à Dachau. Dans son courrier, le sous-préfet évoque un remplacement provisoire, sachant pertinemment qu'il y aurait peu de chance que ce dernier revienne.

Il devient donc Maire remplaçant pendant quelques mois, suffisamment longtemps en tous les cas pour établir la précieuse carte d'identité d'Adèle Benuziglio veuve Cohen.

Le 18 février 1944, il demande à être relevé de sa fonction de Maire. Dans son courrier du 22 février 1944, le Sous-préfet Vautier le prie instamment de revenir sur sa décision. Au vu du registre des séances du Conseil Municipal, il restera Maire jusqu'aux élections suivantes du 19 mai 1945.


Il poursuit son activité de maraîcher jusqu'en 1956. Il vendait sa production sur les marchés d'Alès et également aux Halles de l'Abbaye. Sa production de fruits (pêches, poires, raisins, etc.) était vendue directement à la ferme. A l'époque, la famille possédait 13 à 14 chèvres pour les pélardons et une vache pour le lait. Le vin était élevé pour la consommation personnelle comme il était fréquent en ce temps-là.

En 1956, une terrible vague de froid d'origine sibérienne s'abattit en France. Les conséquences furent dramatiques tant sur le plan humain que sur le plan économique. Les oliviers gelèrent dans les régions méditerranéennes et les fruitiers d'Émile Gascuel ne firent pas exception.

Pour gagner sa vie, il n'eut d'autre choix en 1957 que d'arrêter son métier d'agriculteur et de devenir veilleur de nuit à la mine de Carnoulès, gérée par la Penarroya. Il y travailla pendant 10 ans jusqu'à son décès survenu le 9 mai 1967 ■

# Certificat d'études primaires du 22 juin 1913

Archive privée

ACADÉMIE DE MONTPELLIER	RÉPUBLIQUE FRANÇAISE	DÉPARTEMENT DU GARD
INSTRUCTION PUBLIQUE		
<b>CERTIFICAT D'ÉTUDES PRIMAIRES</b>		
L'Inspecteur de l'Académie de Montpellier en résidence à Nîmes,		
Vu l'article 6 de la loi du 28 mars 1882;		
Vu la loi du 11 janvier 1910;		
Vu le décret du 27 juillet 1882;		
Vu les arrêtés des 18 janvier 1887, 31 juillet 1897, 8 août 1903 et 27 juillet 1908;		
Vu le procès-verbal de l'examen subi par M. <u>Gascuel</u>		
dans les conditions déterminées par les lois, décret et arrêtés susvisés;		
Vu le certificat en date du <u>22 juin</u> 1913, par lequel la		
Commission cantonale d' <u>Alais</u> siégeant pour la session		
de 1913 atteste que M. <u>Gascuel Emile Louis</u>		
né le <u>12 Mars</u> 1904, à <u>S'-Jean du Pin</u> département		
de <u>Gard</u> , élève à l'école dirigée à <u>S'-Jean du Pin</u>		
par M. <u>Puech</u> , a été jugé digne d'obtenir le Certificat		
d'Etudes primaires.		
Délivre à M. <u>Gascuel Emile</u>		
le présent Certificat d'Etudes primaires, pour servir et valoir ce qui de droit.		
A Nîmes le <u>22 juin</u> 1913.		
Reste à obtenir sur des matières facultatives :		P. l'Inspecteur d'Académie, L'INSPECTEUR PRIMAIRE DÉLÉGUÉ,
Séance du _____ à _____		Signature de l'Inspecteur,
P. l'Inspecteur d'Académie, L'inspecteur primaire délégué.		

# Fascicule de mobilisation de 1921

Archive privée

N° 89 d de la nomenclature spéciale.

Il est formellement interdit aux réservistes se rendant à l'étranger de communiquer le présent fascicule, ainsi que le livre individuel qui le contient, aux autorités étrangères.  
A l'étranger, ces documents ne peuvent être communiqués qu'aux autorités diplomatiques françaises, EN FRANCE, qu'aux autorités militaires, judiciaires ou civiles.

## FASCICULE DE MOBILISATION

pour servir :

- 1° En cas de mobilisation générale,
- 2° Pour un rappel éventuel sous les drapeaux par voie d'affiches de couleur blanche portant, dans le coin inférieur gauche, la reproduction de la page 1 du présent fascicule.

Classe de recrutement : 1921

Numéro de registre  
ou  
à l'État militaire.

2305

• RÉGION.

Classe  
de mobilisation  
49

BUREAU DE RECRUTEMENT

d.....

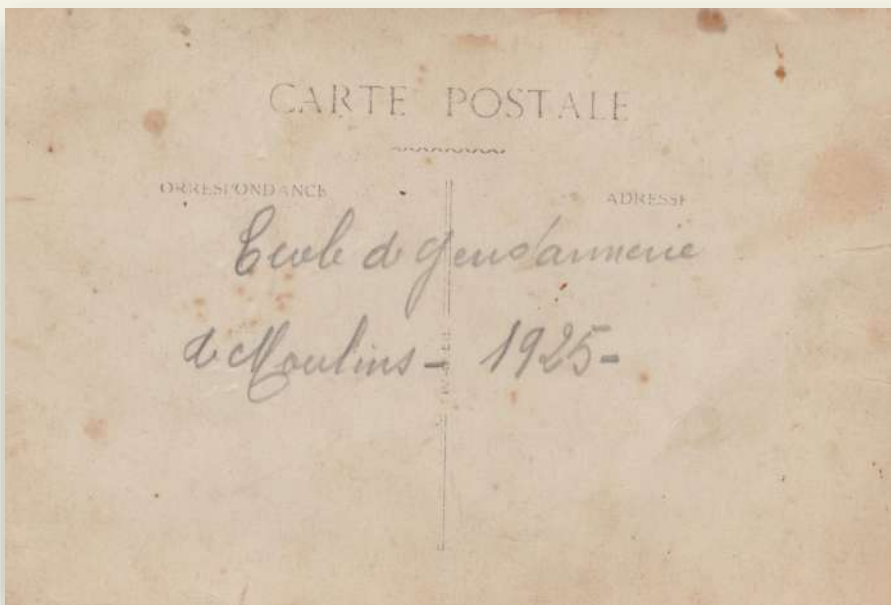
Nom *Gascuel Emile Louis*  
et prénoms.  
Né le *10 Mars 1901 à St Jean de Guin*  
Profession : *cultivateur*  
Grade : (1) *2<sup>e</sup> classe*  
Domicilié à *St Sébastien*  
Canton d *Anduze*  
Département d *Lozère*

Est affecté au (2) *14<sup>e</sup> Régiment de gendarmes*

Stationné à (3) *Lyon*

Voir l'ordre de route page 3 du présent fascicule.

Voir les renvois à la page 2.



**Émile GASCUEL au dernier rang à droite**

Archive privée



# Certificat de bonne conduite du 22 novembre 1927

Archive privée

N° 1092 de la Nomenclature générale.

Règlement sur le service intérieur  
de la gendarmerie.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

(MODÈLE N° 1.)

Gendarmerie.

N° 81

(1) 15<sup>e</sup> Légion  
Compagnie du Gard

Sous l'autorisation spéciale  
du Ministre de la Guerre,

Nous, Membres du Conseil d'administration  
de la 15<sup>e</sup> Légion de gendarmerie

Certifions que le gendarme à cheval **Jasquel**  
(3) *Smile*

a mérité un témoignage authentique de l'estime et de la satisfaction  
de ses Chefs, pour la conduite régulière, la bonne manière de servir,  
le zèle et le dévouement par lesquels il s'est fait remarquer pendant  
le temps où il a été employé sous nos yeux.

Certifions en outre (4) qu'il est marié sans enfant.

Marseille

Vu et approuvé :  
le 22 novembre 1927.

Le Capitaine,

Le Capitaine,

Capitaine

Le Capitaine, gendarme

(1) Légion ou corps.

(2) Compagnie.

(3) Grade ou emploi, à cheval ou à pied.

(4) Qu'il n'est pas marié ou qu'il est sans enfant, ou bien qu'il est marié ou veuf sans enfant.

# Certificat de démobilisation du 28 juillet 1940

Archive privée

Cessation de paiement.

Modèle N° 42

TROUPE

Chef de famille.

1 enfant.

GENDARMERIE NATIONALE

14ème LÉGION

0-0-0-0-0-0-0-0-0-0

Militaire.

Le Trésorier, soussigné, certifie que le  
gendarme à pied. . . *Casaret* . . . . .  
de la brigade de . . . *Lagis-neuf* . . . . .  
affecté à . . . *démobilisé* . . . . . 2<sup>e</sup> Légion de . . . . .  
à compter du *28 juillet 1940* par décision du *5-7-40*  
a été payé au Corps; savoir :

De la Solde au 2 <sup>e</sup> échelon	} jusqu'au			
De l'indemnité de fonctions		} . . . 7 . . . inclus (1)		
de de majoration de fonctions			} du mois de	
de pour charges militaires N°				} <i>Avout</i> . . . 1940
de pour charges de famille				
de spéciale d'appoint				

Qu'il a cessé d'être compris sur les revues du Corps  
à compter du . . . *8 Avout* . . . . . 1940.

Ce militaire n'est passible d'aucune retenue au profit  
de l'ETAT ou de tiers.

Il ~~fait~~ partie de la CAISSE DU GENDARME,  
affectation à ~~trois~~ *trois* cotisés pour le mois de . . . . .  
à la solde du mois de . . . . .)

LYON, le. *16* JANV 1941 . . 19 . .



(1) L'intéressé a perçu 10 jours de solde supplémentaire en vertu de  
la D.M. N° 3238-1/15 H-A. du 1<sup>er</sup> septembre 1940

**Courrier du Sous-préfet d'Alès du 7 juin 1943**

Archive privée

SOUS - PRÉFECTURE  
D'ALÈS

ÉTAT FRANÇAIS

4571

Alès, le 7 Juin 1943

LE SOUS-PREFET d'ALÈS  
à Monsieur GASCUEL, Adjoint au Maire  
de ST-SEBASTIEN d'AIGREFEUILLE  
-----

J'ai l'honneur de vous prier de  
vouloir bien remplacer M. MAZEL dans ses  
fonctions de Maire de ST-SEBASTIEN d'AI-  
GREFEUILLE, pendant toute la période  
où il sera absent de la commune.

Veillez agréer, Monsieur, l'assu-  
rance de ma considération distinguée.

Le Sous-Préfet,



**Courrier du Sous-préfet d'Alès du 22 février 1944**

Archive privée

SOUS-PRÉFECTURE  
D'ALÈS

ÉTAT FRANÇAIS

~~PERSONNELLE~~  
1471

Alès, le 22 février 1944

LE SOUS-PREFET d'ALÈS  
à Monsieur l'Adjoint faisant fonction de  
Maire à ST-SEBASTIEN d'AIGREFEUILLE  
-----

Monsieur l'Adjoint,

J'ai bien reçu votre lettre du 18 courant dans laquelle, en m'informant des difficultés que vous rencontrez pour exercer vos fonctions, vous m'exprimez le désir de démissionner.

Je vous demande instamment de bien vouloir revenir sur votre décision. Pour vous faciliter la tâche, il vous est possible de désigner, parmi vos conseillers, une personne à laquelle vous déléguerez un certain nombre de vos attributions.

Je me plais à espérer que vous pourrez ainsi continuer à assurer la gestion des affaires communales pour le plus grand bien de ST-SEBASTIEN d'AIGREFEUILLE.

Sinon, je vous demande, avant de cesser vos fonctions, de m'indiquer la personne susceptible de vous remplacer.

Veuillez agréer, Monsieur l'Adjoint, l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Le Sous-Préfet,

*M. M. M.*

**Carte d'affiliation à la Sécurité Sociale  
dans les Mines du 9 août 1957**

Archive privée

**G A S C U E L**

(Nom)

**Emile, Louis**

(Prénoms)

né le **12 mars 1901**

à **St-Jean-du-Pin**

**GARD**

(Dép')

N° D'IMMATRICULATION	INDICATIF		DATE D'AFFILIATION à la Société de Secours ou mutations successives
	de l'Union Régionale	de la Société de Secours	
<b>01-51425</b>	<b>E</b>	<b>JS</b>	<b>9.8.57</b>

Nationalité **française**

Sexe : **masculin**

Qualité civile

(célibataire, marié,  
veuf, divorcé).

~~marcel~~ **marié**

Nature de l'emploi

**veilleur de nuit**

Mine ayant demandé

l'ouverture du compte

**Sté MINIERE & MÉTALLURGIQUE  
DE PENARROYA  
EXPLOITATION de St-SÉBASTIEN d'AIGREFEUILLE  
(GARD)**

*Cette carte, destinée à l'assuré, doit être conservée soigneusement par ce dernier*

(3)

C 70 bis

Élections des membres du Conseil d'Administration  
de la Société de Secours

1 <sup>re</sup> élection N° (1) Section } de vote }	2 <sup>e</sup> élection N° (1) Section } de vote }
3 <sup>e</sup> élection N° (1) Section } de vote }	4 <sup>e</sup> élection N° (1) Section } de vote }
5 <sup>e</sup> élection N° (1) Section } de vote }	6 <sup>e</sup> élection N° (1) Section } de vote }

(1) Numéro d'inscription sur la liste électorale.

SÉCURITÉ SOCIALE DANS LES MINES

**CERTIFICAT D'IMMATRICULATION**  
des **H.B.C. - E-43**  
**Société de Secours du Groupe 300**  
des **Carrières de Cazot - ALES (Gard)**

Signature de l'assuré,

Cachet  
de la Société  
de Secours



**M. André BOISSET - 1936**

Archive privée

## André BOISSET

(22.05.1905 / 30.03.1987)

La famille Boisset réside dans la commune depuis trois siècles environ, ainsi que l'atteste l'arbre généalogique de la famille. Dans les années 1930, M. André Boisset était ouvrier maçon chez M. Bruc, artisan maçon à Carnoulès. Il travaille ensuite comme ouvrier agricole chez M. Bonifas dans le hameau de Coudouloux à Générargues. C'est là qu'il fit la connaissance de Violette Fournier qui allait devenir son épouse. Ils se marièrent en 1937 et travaillèrent tous les deux à la Maison de Santé protestante d'Alès (aujourd'hui la clinique Bonnefon), lui comme jardinier et elle comme lingère.

Leur fils unique, Jean-Claude, naquit le 30 septembre 1939. Il débuta sa scolarité à 5 ans en 1944 à l'école communale qui se situait dans l'actuelle mairie.

Le 1<sup>er</sup> octobre 1941, André Boisset devint le cantonnier de la commune de Saint-Sébastien-d'Aigrefeuille (4 jours par semaine) et ce, jusqu'en juin 1950, date à laquelle il démissionna.

Par la suite, il travailla avec sa femme à la Fondation Rollin à Anduze qui s'appelait à l'époque Asile Bon Secours et y resta jusqu'à sa retraite.

Pendant la guerre, en raison de son poste de cantonnier, il fut interrogé à plusieurs reprises par l'adjudant de la gendarmerie d'Anduze qui tentait de lui soutirer des informations sur d'éventuels réfugiés ou résistants cachés dans la commune. Ces interrogatoires se passaient généralement chez lui à la maison.

Malgré la pression constante, André Boisset n'a jamais cédé et après chaque nouvel interrogatoire, les gendarmes repartaient sans aucune nouvelle information. Il aurait répondu aux gendarmes : « Sur les chemins, je vois passer du monde mais ce que les gens font, je ne le sais pas et puis ça ne me regarde pas ».

La discrétion était de mise à cette époque et personne ne se risquait à évoquer des faits de résistance. Pourtant on savait que Carnoulès abritait des réfugiés et qu'un maquis s'était constitué au-dessus du hameau, sur le penchant de Malabuisse. La nuit, les avions anglais venaient ravitailler le maquis.

.../...

Jean-Claude, pourtant âgé de 4 ou 5 ans seulement, se souvient du bruit des moteurs et de sa peur des avions. Il se souvient également du bruit des mitrailleuses, des escadrilles d'avions et des bombes qui tombaient lors de la Bataille de la Madeleine en août 1944. La commune de Tornac fut le théâtre de violents combats qui opposèrent une colonne de l'armée allemande à une poignée de guérilleros espagnols aidés de résistants issus des FTP et des FFI.

Pendant la guerre, la famille Boisset a survécu grâce au lait de ses deux chèvres, à leurs lapins et aux quelques légumes de son jardin. Mme Boisset se rendait à Anduze en vélo pour tenter de trouver quelques subsides. Elle revenait souvent bredouille malgré les nombreuses heures passées dans les files d'attente. Cette période était d'autant plus dure qu'il fallait déclarer les productions et donner une partie des récoltes à l'occupant. Après-guerre, les derniers tickets de rationnement disparaissent en décembre 1949.

André Boisset, véritable mémoire du village, s'éteindra à La Fabrègue le 30 mars 1987 ■

### **M. et Mme BOISSET - 1937**

*Archive privée*



**Nomination de M. André Boisset comme cantonnier  
le 21 décembre 1941**



Clairant Boisset : Sous les numéros

M. le Préfet a fait connaître par l'ordre de la date de la nomination de M. Boisset  
cantonnier à la voirie avec une indemnité de 600 francs par an de 600<sup>00</sup>, le 21/12/41.  
Le 27 de 1941 avait indiqué : l'indemnité qui il a de l'ordre de 600<sup>00</sup>.  
L'indemnité continue les années 1942-43 : 500<sup>00</sup>, il reste à régler pour le mois de Décembre de l'année  
1941 : 575<sup>00</sup> + 1144 (pour frais postaux de l'année) : 1719<sup>00</sup>, il s'agit de ce fait  
le somme de 1719<sup>00</sup>, et ainsi il doit à l'Etat cette somme. L'indemnité à l'Etat de  
l'indemnité complète l'indemnité que pendant le mois de Décembre de l'année de l'année  
1941 : les dépenses ayant été faites à la date de la date de la date de M. Boisset agent pour la voirie  
le 20/12/41.

L. Boisset

C'est cet agent qui a permis de faire la somme de 1719<sup>00</sup> à payer au la poste lors de la date  
et l'avis de 17 de l'avis de 1941

  
 J. Vignier - P. Boisset

N° 70

**Photo famille Boisset - Moulin de l'Argent près de la maison de M. Travier - La Fabrègue en fond - 1940 ou 1941 - Assis : Mme Boisset - Jean Claude enfant - M. Boisset **Debout** : Tante Hélène**  
Archive privée



**L'instituteur M. Soutoul et ses élèves à côté du préau de l'école à La Fabrègue - 1944 - Archive privée**



**11 Juin 1950, nomination d'un nouvel afficheur municipal suite à la démission de M. BOISSET**

DÉPARTEMENT DU GARD

MAIRIE

DE

SAINT-SÉBASTIEN-D'AIGREFEUILLE

Le 11 Juin 1950

Arrêté

de nomination d'un afficheur municipal.

Nous, Maire de la Commune de Saint-Sébastien d'Aigrefeuille  
Vu la loi du 5 avril 1884 art 11.

Vu la démission de M. Boisset André, afficheur municipal.  
Résolvant de ce que les dires de procéder à la nomination  
et un afficheur municipal et conformément à la loi.

Arrêtés

Art. 1<sup>er</sup> - Monsieur <sup>a la date du 11 Juin 1950</sup> Peifferuils Marie, né le 9 Janvier 1912  
Cantonier communal domicilié à Saint Sébastien, est nommé afficheur  
municipal à la date du 11 Juin 1950.

Art. 2. - Il recevra et cette qualité un traitement annuel de  
300<sup>fr</sup> payés par trimestre.

Art. 3. - Copie de présent arrêté sera adressée à  
M. le Préfet.

VU

ALÈS. le 22 SEP 1950

LE SOUS-PRÉFET.

1/107





***M. Edmond Crouzet***

Archive privée

## Edmond CROUZET

(13.05.1896 / 09.03.1962)

**E**dmond CROUZET est né à Générargues le 13 mai 1896. Il est issu d'une famille installée sur la commune depuis la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle.

Il fait ses études secondaires au lycée d'Alès. À 18 ans, il est déjà enrôlé et part à la guerre de 1914/1918. Une blessure à la jambe survenue à Verdun ne le dispensera pas, une fois rétabli, de repartir au front. Il sera envoyé cette fois-ci dans les Balkans où il rejoindra un régiment à Sisak (actuelle Croatie).

À la fin de la Grande Guerre, il s'occupera de la propriété familiale jusqu'en 1938, date à laquelle il deviendra secrétaire de Mairie de Saint-Sébastien-d'Aigrefeuille et de Générargues.

En 1924, il se marie avec Noélie Breton dont la famille réside aux Puechs (commune de Mialet). De cette union naîtra le 25 mars 1925 Madeleine Crouzet.

Lors de la Seconde Guerre mondiale, Edmond Crouzet s'est livré à de nombreux actes de résistance. Il a caché dans sa propre maison une mère juive et son enfant. Celle-ci a laissé derrière elle en partant un peu d'argenterie et de vaisselle en porcelaine. La famille Crouzet garde toujours l'espoir de voir revenir un jour les descendants de cette famille qu'elle a protégée.

Soucieux de venir en aide aux personnes démunies, Edmond Crouzet poursuivait ses activités de secrétaire de mairie à la maison. Il faisait office d'écrivain public en rédigeant du courrier pour les personnes venant le solliciter chez lui. Il s'employait également à délivrer des cartes d'alimentation aux juifs et aux maquisards. Malgré les risques encourus, Madeleine, sa fille, partait à vélo les distribuer en les cachant dans ses chaussettes. Elle fut contrôlée à plusieurs reprises par les soldats allemands sans jamais être arrêtée.

À la fin de la guerre, il poursuivra sa fonction de secrétaire de mairie jusqu'à la retraite qu'il prendra le 1<sup>er</sup> juin 1961. Mais il ne s'arrêtera pas pour autant de travailler. Il continuera à exercer sa fonction trois jours par semaine en qualité d'agent auxiliaire de mairie jusqu'à son décès survenu le 9 mars 1962 ■

Lund le 20/11/18

Mes chers parents

Mme Vidua Pinet de nuit 4<sup>e</sup> je suis chez Marguerite  
tout le monde est en ville, et on fait un lit et je suis  
veut ici. Tous les jours arrivés tous à 4<sup>h</sup> 30 au jour de  
Nice, on y a traversé la Côte et moi, certifié, mais il  
ne sera pas tout fait, j'en ai eu de la peine. Je n'  
s'arrête pas à dit à ceux qui n'ont pas de vêtements  
de la classe 16 qui étaient fiers, et eff. on les a habillés  
à main; et ils montent à Paris et fient en y a  
en que les sujets, le chef de fient et 3 autres un trase  
ceux qui sont tous venus à Pinet, malheureusement  
pour les autres, ils sont retournés à Glatonnières  
et la semaine prochaine ils reviendront avec  
toute la classe de je n'ai fient habillés et fient  
sur le front mais en arrivant le 19, mais on ne  
parlent pas comme un habitué, c'est revolvent  
je n'ai pas si nous restons si long temps  
mais je suis sûr de parler un habitué. Le dimanche  
je suis en j'espère un possible pour voir Pinet  
c'est Jean, qui va être de nuit de son vin  
un habitué. Mouton et d'ordinaire Pinet sont ici  
et je suis avec eux. Ils sont arrivés avec que  
Marguerite tous arrivés. Et demain 4 jours  
cubissant et à vos faits, pas de soucis.

En attendant de vos nouvelles, adieu

Courrier d'Edmond CROUZET à ses parents

**Edmond CROUZET**  
**en uniforme pendant**  
**la Première Guerre mondiale.**  
Archives privées



**Courrier envoyé à son père Daniel CROUZET  
le 24 janvier 1916**

Archive privée

**CORRESPONDANCE  
DES ARMÉES DE LA RÉPUBLIQUE**

**CARTE EN FRANCHISE**


  
 5 Francs  
 Gravier

**Adresse :**


  
 Monsieur Daniel Crouzet  
 Genèvaques  
 Geneve

**EXPÉDITEUR :**

Nom et prénoms : *Philippe Crouzet*

Grade : *Lieutenant 2<sup>e</sup> classe*

Régiment) *Le 2<sup>e</sup> bataillon aux 40<sup>e</sup>*  
 ou Service)

Compagnie, Escadron, ) *2<sup>e</sup> Corps*  
 Bataillon, Section, etc.)

Dépôt du Corps ) *Genève*  
 ou

Résidence fixe )

(Les indications ci-dessus sont à reproduire dans l'adresse de la réponse.)

Cette carte doit être remise au vaguemestre. Elle ne doit porter aucune indication du lieu d'envoi ni aucun renseignement sur les opérations militaires passées ou futures.  
 S'il en était autrement, elle ne serait pas transmise.

PARTIE RÉSERVÉE À LA CORRESPONDANCE.

*Genève le 24/1/16*

*Cocher tout.*

*quelques mots pour vous faire savoir que je suis arrivé à  
 la garde et que je suis de garde à la garde depuis 10h.  
 La crainte que j'avais au sujet du départ de nouvelles  
 tout facile. J'attendais en la affirmé que mes lettres  
 ici pour et de temps en temps. Et ne puis pas vous dire encore  
 au sujet de la permission; et 10 jours. Et franchement  
 d'arriver un moment pour aller porter le paquet.  
 à Jeanne. Et vous embrasse bien, tout  
 P.S. Ravent a écrit et un dit de voir de venir le long de la route à tout moment*



**Régiment d'Edmond  
CROUZET à Sisak  
(Croatie actuelle)**

Archive privée



**Mariage en 1924  
d'Edmond CROUZET  
et de Noélie BRETON**

Archive privée

**Arrêté de nomination d'Edmond CROUZET au poste  
de secrétaire de mairie le 15 octobre 1938**

Arrêté de nomination d'un secrétaire de mairie.

Post, Mairie de la Commune de St-Sébastien d'Audoubert,  
Vu la loi du 5 Avril 1884, article 88.

Vu la circulaire préfectorale du 1<sup>er</sup> Juillet 1931, relative à l'application  
du Décret du 16 Mai 1931 et plus particulièrement l'art. 34 du dit Décret  
Considérant qu'il y a lieu de procéder à la nomination d'un secrétaire  
de Mairie en remplacement de M. Favier, démissionnaire.

Ordonne :

Art. 1<sup>er</sup>. - M. Edmond Crouzet est nommé secrétaire de Mairie de  
la Commune de St-Sébastien à la date du 1<sup>er</sup> Novembre 1938

Art. 2. - Il recevra en cette qualité un traitement annuel de 2600<sup>f</sup>.

Art. 3. - Ampliation du présent arrêté sera adressée à M. le Sous-Préfet.

N<sup>o</sup> 26

Arrêté de nomination  
Secrétaire de Mairie

Vu. le 15/10/1938  
M. le Sous-Préfet.

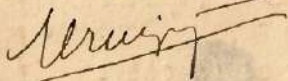


**Edmond et Noélie CROUZET  
pendant la guerre**

Archive privée

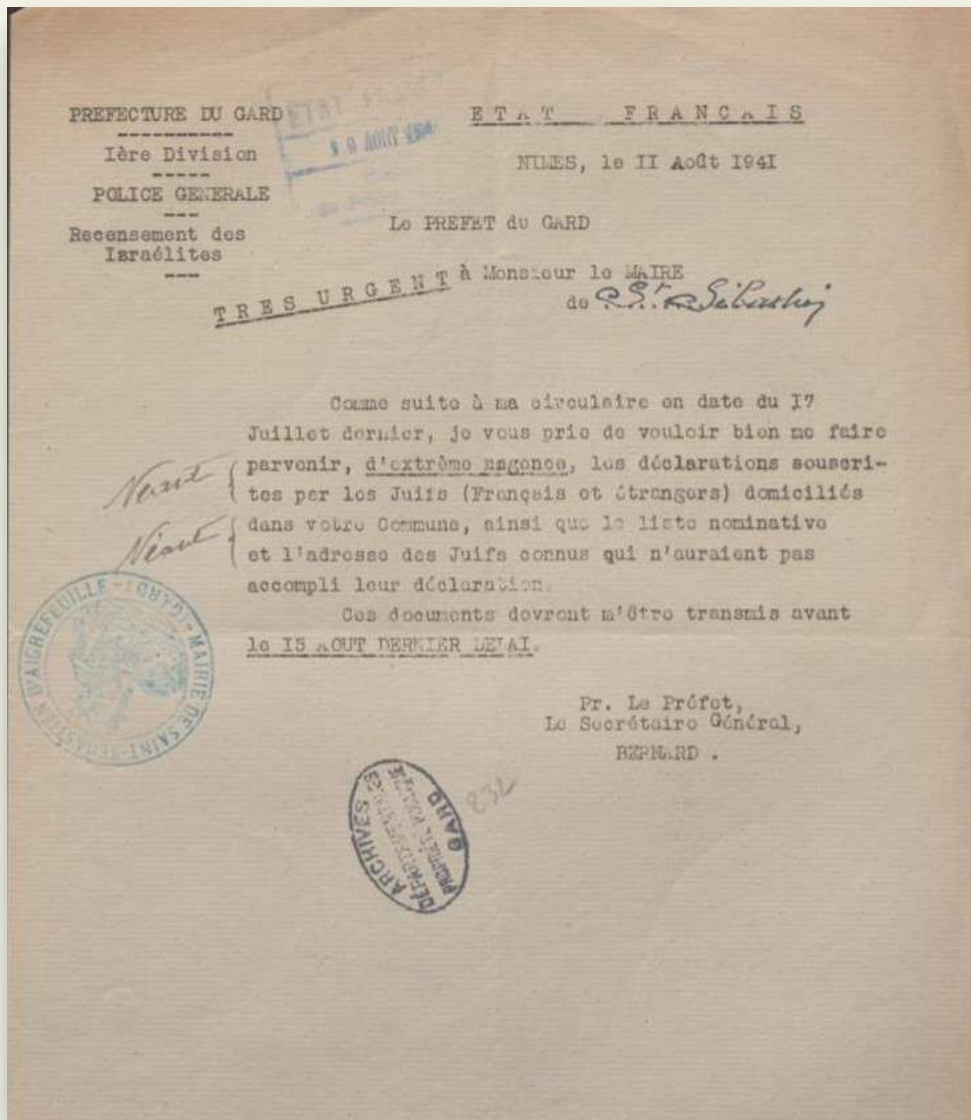


**Carte d'identité d'Edmond  
CROUZET délivrée en  
novembre 1943**

Archive privée

<p>NOM <u>CROUZET</u></p> <p>Prénoms <u>Edmond</u></p> <p>Né le <u>13 Mai à 1896 à</u> <u>GENERARGUES Gard</u></p> <p>Sexe <u>M.S.</u></p> <p>Français par <u>filiation</u></p> <p>Situation de famille <u>marié</u> <small>(CÉLIBATAIRE, MARIÉ, VEU, DIVORCÉ)</small></p> <p>Profession <u>secrétaire de mairie</u></p> <p>SIGNATURE DU TITULAIRE </p> <p>Empreintes digitales</p>	 <p><b>SIGNALEMENT</b></p> <p>Taille <u>1.62</u> Nez <u>rect. moy.</u></p> <p>Visage <u>ovale</u> Yeux <u>bleus f.</u></p> <p>Teint <u>mat</u> Cheveux <u>h. ond.</u></p> <p>Signes particuliers <u>jambe gauche</u> <u>ankilosée</u></p> <p>VALABLE de <u>0-0-43</u> au <u>28-9-53</u></p> <p>Délivrée à <u>NIMES</u></p> <p>Le <u>16 NOV 1943</u> 194</p> <p>QUALITÉ ET SIGNATURE DE L'AUTORITÉ QUI A DÉLIVRÉ LA CARTE</p> <p><u>de Service</u></p>  
--	---

**Courriers de la Préfecture du Gard du 11/08/1941 intimant l'ordre de déclarer la présence de juifs français et étrangers domiciliés sur la commune de Saint-Sébastien-d'Aigrefeuille et de Générargues.**



**Edmond CROUZET y répond de façon très laconique en notant à deux reprises « Néant » dans la marge des demandes, sans se donner la peine de rédiger un courrier. Cela dénote une aversion à peine masquée et, par la même, un courage notable.**

PREFECTURE DU GARD

1ère Division

POLICE GENERALE

Recensement des  
Israélites

ETAT FRANÇAIS

NIMES, le 11 Août 1941

Le PREFET du GARD

TRES URGENT à Monsieur le MAIRE,

de *Genouillac*

Comme suite à ma circulaire en date du 17  
Juillet dernier, je vous prie de vouloir bien me faire  
parvenir, d'extrême urgence, les déclarations souscri-  
tes par les Juifs (Français et Étrangers) domiciliés  
dans votre Commune, ainsi que la liste nominative  
et l'adresse des Juifs connus qui n'auraient pas  
accompli leur déclaration.

*Néant*

*Néant*

Ces documents devront m'être transmis avant  
le 13 AOUT DERNIER DELAI.



Pr. Le Préfet,  
Le Secrétaire Général,  
BERNARD.



**Fiche d'identification d'Adèle COHEN**  
**établie par la gendarmerie d'Anduze**

S'est soumis aux dispositions de la loi du 1/12/1942

**JUIF :** *français*

Nom *Cohen* <sup>née</sup> *Benusiglio*  
Ep<sup>x</sup>

Prénoms *Adèle*

Né le *3-8-1910* à *Salonique (Grèce)*

de *Haim* et de *Doudoun Manos*

Français par *marriage*

Situation de famille *veuve communauté*

*3 enfants*

Profession *Directrice de l'office de secours aux enfants*

Adresse *Saint-Sebastien d'Aigrefeuille*

Autres renseignements *arrivée dans le fait octobre 1941*

Date d'entrée en France *1931*

## Adèle Cohen

(03.08.1910 / 22.09.1994)

**M**me Cohen naît à Salonique en Grèce. Ses parents sont médecins. L'influence du français dans le milieu familial est importante en raison de la fréquentation de l'AIU (Alliance israélite universelle) inspirée de l'Alliance Française. Salonique est au début du XXème siècle un carrefour aux multiples influences ; diverses langues sont parlées dont le grec, le turc, le français, le ladino (un dialecte judéo-espagnol). L'AIU de Salonique compte 1000 élèves, tous francophones et admirateurs de la France des Lumières. L'installation en France en 1931 est donc tout naturelle. Mme Cohen vit avec son mari en région parisienne. Éliane et Gabrielle y naissent respectivement le 06/02/1938 et le 27/04/1939. Après la capitulation, la famille part s'installer en zone libre à Cassis. C'est là que naît Georges le 22/05/1941.

En novembre 1942, suite au débarquement des Alliés en Afrique du Nord, l'armée allemande envahit le Sud de la France. Elle descend vers la Méditerranée et crée une zone d'exclusion de 30 km interdite aux personnes considérées comme indésirables. Les réfugiés établis tout le long de la côte refluent d'abord vers Montpellier puis de plus en plus vers l'intérieur des terres : Avignon, Nîmes et Alès entre autres.

Mme Cohen fuit avec ses trois enfants à Avignon puis à Montpellier. Elle y retrouve des connaissances, engagées dans des actions de sauvetage de personnes réfugiées, notamment M. Samuel un des principaux dirigeants de l'OSE (Œuvre de Secours aux Enfants, une organisation caritative centenaire d'aide aux orphelins). Elle y retrouve également une personne de confiance, son ami d'enfance de Salonique et bienfaiteur, Élie Cohen. Ce dernier était Président-Directeur-Général de la *Grande Maison de Blanc* (une enseigne prestigieuse de Paris située Place de l'Opéra) et d'autres sociétés dont *Les 100 000 chemises* (90 magasins). Son activité dans le textile l'a amené à nouer de nombreuses relations d'estime et de confiance dans le Gard. Dès 1939/40, il anticipe l'arrivée d'évènements tragiques et crée deux refuges : un au hameau de Boisset (Foyer ou pouponnière Marie-Claire) en achetant le Château de Boisset en novembre 1940 et un autre au hameau de La Frigoule à Saint-Sébastien-d'Aigrefeuille.

.../...

C'est à la mi-1942 que Mme Cohen arrive avec ses trois enfants pour se réfugier à La Frigoule. Lors de son passage à Montpellier, elle rencontre d'autres membres de l'OSE, notamment Mme Marthe Lévy et Mme Sabine Zlatin, la fondatrice de la maison d'Izieu. Ces personnes passeront ensuite à plusieurs reprises à Saint-Sébastien-d'Aigrefeuille pour y déposer ou transférer des enfants. Une des missions de l'OSE était d'aider les personnes internées dans les camps de concentration en retrouvant et en mettant à l'abri leurs enfants qui avaient échappé aux arrestations. Les membres de l'OSE se chargeaient de les placer provisoirement dans des lieux d'accueil sûrs.

À la fin de l'année 1942, la pression se fait grandissante et Mme Cohen est obligée de déclarer les enfants à la gendarmerie. Elle prévient ses amies de l'OSE et celles-ci décident alors d'exfiltrer progressivement six enfants à Izieu, dans la maison que Sabine Zlatin ouvre en mai 1943. Au final, il semblerait que plus de 20 enfants ont transité par le Mas Jean Laporte à La Frigoule. Tous ont pris des risques énormes malgré le terrible coup de semonce des nazis qui venaient de déporter, au camp de concentration de Dachau, MM. Georges MAZEL et Jean LAPORTE, respectivement Maire et Adjoint de la commune.

À la fin de la guerre, Mme Cohen retourne à Paris avec ses trois enfants puis rejoint son frère installé au Brésil où elle tente de reconstruire sa vie. Les difficultés rencontrées l'obligent à placer ses deux filles dans un internat sur place et à rentrer en France avec son fils Georges. Elle sollicite alors son ami Élie Cohen. Il lui propose aussitôt un emploi. Georges est alors placé dans un des orphelinats de l'OSE le temps pour sa mère de retrouver une stabilité matérielle. Le hasard lui fait croiser le chemin d'un rescapé des camps de concentration natif de Salonique qui a perdu sa femme et ses 3 enfants à Auschwitz avec 7 autres parents lors d'une déportation massive de 44.000 personnes orchestrée par le lieutenant nazi d'Adolf Eichmann, Aloïs Brunner (celui-ci sera ensuite responsable de la déportation des juifs du camp de Drancy). Ils décident de lier leur destin et de monter un projet commun : la création d'un atelier de confection. Élie Cohen, toujours solidaire, les aidera à acheter un local rue d'Aboukir, dans le quartier du Sentier, à l'équiper et à créer ainsi leur propre société.

Quelques années plus tard, Georges retournera sur le continent sud-américain pour son activité professionnelle et s'établira au Vénézuéla. Sa mère et son beau-père le rejoindront à Caracas en 1972. Sa vaillante et courageuse mère décèdera le 22/09/1994 et y sera inhumée ■

**Fiche d'identification d'Éliane COHEN**  
**établie par la gendarmerie d'Anduze**

S'est soumis aux dispositions de la loi du 1/12/1942

**JUIF :** *Français*

Nom *Cohen* Ep<sup>x</sup>

Prénoms *Éliane*

Né le *6-2-1938* à *Paris*

de *Cohen* et de *Bernusiglio Adèle*

Français par *filiation*

Situation de famille *cil.*

Profession *S. P.*

Adresse *Saint Sébastien d'Aigrefeuille*

Autres renseignements *arrivée dans le pays Oct. 1942*

Date d'entrée en France

**Fiche d'identification de Gabrielle COHEN**  
**établie par la gendarmerie d'Anduze**

S'est soumis aux dispositions de la loi du 11/12/1942

**JUIF :** *Français*

Nom *Cohen* Ep<sup>x</sup>

Prénoms *Gabrielle*

Né le *27-11-1929* à *Sceaux (Seine)*

de *Cohen* et de *Benniglio cadète*

Français par *filiation*

Situation de famille *cél.*

Profession *P. P.*

Adresse *Saint Sébastien d'Aigrefeuille*

Autres renseignements *arrivé dans ce pays Oct. 42*

Date d'entrée en France

**Fiche d'identification de Georges COHEN**  
**établie par la gendarmerie d'Anduze**

S'est soumis aux dispositions de la loi du 1/12/1942

**JUIF :** *Français*

Nom *Cohen* Ep<sup>x</sup>

Prénoms *Georges*

Né le *22-5-1941* à *Cassis (BOR)*  
de *Cohen* et de *Bemisiglio Adèle*

Français par *filiation*

Situation de famille *cél.*

Profession *C.P.*

Adresse *Saint Sébastien d'Aigrefeuille*

Autres renseignements

Date d'entrée en France



**Les enfants COHEN :**

*Gabrielle, Éliane,  
Georges, 1942*

Archive privée



**Les enfants COHEN :**

*Gabrielle, Georges,  
Éliane, 1943*

Archive privée

**Parmi les 12 enfants juifs recueillis à la Frigoule** et dont les noms sont parvenus jusqu'à nous, certains ont séjourné ensuite à la colonie d'Izieu. Suite à la rafle du 6 avril 1944, 5 enfants ont été déportés et assassinés au camp d'extermination d'Auschwitz ■



**Plaque apposée dans le hall de la gare de Nîmes  
le 21 octobre 2012 par le Collectif Histoire et Mémoire**

**Registre d'identification établi  
par la gendarmerie d'Anduze en 1942**

<u>Adelskemier, Sami.</u>	2.10.1937 à Mannheim (Allemagne)	inconnue.
<u>Godtmann, Franck</u>	8.7.1928 à Mullgau (Allemagne)	- d°
<u>Halzenstein, Renée</u>	1.5.1929 à Berlin Allemagne.	- d°
<u>Keiner, Max.</u>	26.8.1936 à Mannheim (Allemagne)	- d°
<u>Borgman, Alex</u>	1.5.1931 à Liège (Belgique)	- d°
<u>Grozman, Edith.</u>	12.5.1927 à Anvers (Belgique).	- d°
<u>Bulka, Major.</u>	29.9.1929 à à Pabé (Pologne)	- d°
<u>Mermelstein, Paula.</u>	10.1.1931 à Anvers (Belgique.)	- d°
<u>Mermelstein, Marcel.</u>	19.1.1937 à Anvers (Belgique)	- d°

**Texte de la colonne de droite :** Enfants israélites étrangers hébergés par l'œuvre de Secours aux Enfants à St Sébastien d'Aigrefeuille (Gard), sous la direction de Mme Veuve Cohen Adèle, née Bénusiglio. Le siège social de cette œuvre est à Montpellier (H<sup>lt</sup>), n°2, rue du Petit Jean. Filiation et situation de famille ignorées.

..	Allemande	Israélite.	..	<i>Enfants israélites étrangers hébergés par l'œuvre de Secours aux Enfants à St Sébastien d'Aigrefeuille (Gard), sous la direction de M<sup>me</sup> Veuve Cohen, Adèle, née Bénusiglio - Le siège social de cette œuvre est à Montpellier (H<sup>lt</sup>) n°2, rue du Petit Jean. Filiation et situation de famille ignorées.</i>
..	- d <sup>e</sup>	- d <sup>e</sup>	..	
..	- d <sup>e</sup>	- d <sup>e</sup>	..	
..	- d <sup>e</sup>	- d <sup>e</sup>	..	
..	- d <sup>e</sup>	- d <sup>e</sup>	..	
..	Belge	- d <sup>e</sup>	..	
..	- d <sup>e</sup>	- d <sup>e</sup>	..	
..	Polonaise	- d <sup>e</sup>	..	
..	Hongroise	- d <sup>e</sup>	..	
..	- d <sup>e</sup>	- d <sup>e</sup>	..	

**Fiche d'identification de Sami ADELSHEIMER**  
**établie par la gendarmerie d'Anduze**

S'est soumis aux dispositions de la loi du 11/12/1942

**JUIF** : Allemand

Nom Adelsheimer Ep<sup>x</sup>

Prénoms Sami

Né le 2-10-1938 à Mannheim (Allemagne)

de inconnue (filiation)

Français par Héberge par l'Genere de secours aux Enfants

Situation de famille Célibataire

Religion Juive

Profession D.P.

Adresse St Sébastien d'Aigrefeuille. Oct. 1942

Autres renseignements

Date d'entrée en France ?

**Sami ADELSHEIMER** est né le 2 octobre 1938 à Mannheim en Allemagne. Avec 7700 autres personnes, il est déporté lors de l'opération Wagner-Brückel en octobre 1940 avec ses parents dans le camp de concentration de Gurs (Pyrénées atlantiques).

Séparé de sa famille, il est placé par l'OSE dans le refuge cévenol de Saint-Sébastien-d'Aigrefeuille en 1942. Auparavant, il aurait été interné au camp de Rivesaltes, puis accueilli dans un foyer de l'OSE à Lodève ou à Palavas-les-Flots.

Dans les Cévennes, Mme Cohen est contrainte de le déclarer à la gendarmerie à la fin de l'année 1942 tout en sachant que cela augmenterait le risque d'arrestation du fait de la nationalité étrangère de Sami. Face à ce risque, elle fait en sorte, avec l'OSE, qu'il soit évacué au plus vite. Il part ainsi pour Izieu le 3 juillet 1943.

Suite à la rafle du 6 avril 1944 à la colonie d'Izieu, il est interné à la prison de Montluc à Lyon puis au camp de Drancy. Il sera déporté par le convoi n°71, du 13 avril 1944, vers le camp d'extermination d'Auschwitz. Il est assassiné le 15 avril 1944 ■

*Colonie d'Izieu,  
été 1943,*

*Sami Adelsheimer  
en bas à gauche*

Maison d'Izieu / Archives  
Beate et Serge Klarsfeld



**Fiche d'identification d'Alec BERGMAN**  
**établie par la gendarmerie d'Anduze**

S'est soumis aux dispositions de la loi du 11/12/1942

**JUIF :** Belge

Nom Bergman Ep<sup>x</sup>

Prénoms Alex

Né le 1.5.1931 à Liège (Belgique)

de filiation inconnue et de

Français par l'Ordonnance de l'Assemblée nationale

Situation de famille Célibataire

Religion Juive

Profession S.P.

Adresse St Sébastien d'Otigrefeuille Oct. 1942

Autres renseignements

Date d'entrée en France

?

**Alec (orthographié Alex en France) BERGMAN** est né le 1<sup>er</sup> mai 1931 à Liège en Belgique. Sa famille venait de Pologne et était amie des BULKA à Liège. Marcel (Majer) BULKA était son meilleur ami.

Il a résidé en 1942 dans la commune de Palavas-les-Flots dans un foyer de l'OSE. Pendant l'été, ses parents échappent de peu à une arrestation et doivent se cacher. Il est alors pris en charge par l'OSE et placé dans le refuge cévenol de Saint-Sébastien-d'Aigrefeuille jusqu'au mois de juillet 1943. Il est ensuite recueilli à la colonie d'Izieu du 1<sup>er</sup> juillet au 31 août 1943.

Deux mois après son arrivée, il quitte Izieu pour rejoindre ses parents dans le Lot, ce qui lui évitera d'être capturé et déporté avec les autres enfants de la colonie.

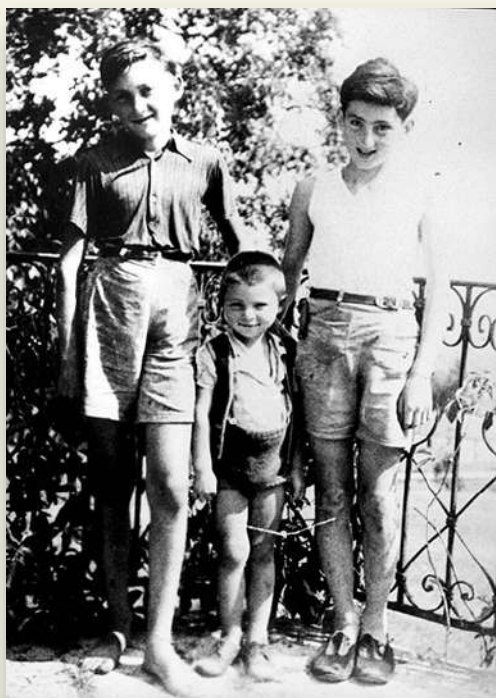
Il survivra à la guerre et retournera vivre en Belgique. Il est décédé le 18 mai 2020 ■

*Pavé de mémoire ou Stolperstein (« pierre sur laquelle on trébuche ») posé devant son dernier domicile à Liège en Belgique.*



*Bulka Majer-Marcel,  
son frère Albert et son  
ami Alec Bergman,  
à Izieu, été 1943*

Yad Vashem 140814



**Fiche d'identification de Major BULKA  
établie par la gendarmerie d'Anduze**

S'est soumis aux dispositions de la loi du 11/12/1942

**JUIF : Polonais**

Nom Bulka Ep<sup>x</sup>

Prénoms Major

Né le 29-9-1929 à Kalis (Pologne)

de filiation inconnue et de

Français par Hébergement par l'œuvre de secours aux enfants

Situation de famille Célibataire

Religion Juive

Profession S.P.

Adresse St Sébastien d'Aigrefeuille. Oct. 1942

Autres renseignements \_\_\_\_\_

Date d'entrée en France  
?

**Marcel (Majer ou Mayer) BULKA** est né le 29 septembre 1929 à Kalisz en Pologne. Il est le fils de Moshe et de Reizl.

Ses parents furent internés au camp de Rivesaltes. Marcel et son frère Albert qui avaient pu quitter le camp, intégrèrent le foyer pour enfants de Palavas-les-Flots. Marcel fut ensuite recueilli dans le refuge cévenol de Saint-Sébastien -d'Aigrefeuille jusqu'au mois de mai 1943. Rien n'indique que son frère y ait été également pris en charge.

Il est ensuite placé à la colonie d'Izieu à partir du 18 mai 1943 avec son frère.

Arrêté le 6 avril 1944, il transitera par Lyon. Il sera ensuite déporté de Drancy par le convoi n°71 du 13 avril 1944 à destination d'Auschwitz. Il sera assassiné le 18 avril 1944.

Il en sera de même pour son petit frère **Albert**, né le 28 juin 1939 à Ougrée-Liège en Belgique et assassiné à Auschwitz à l'âge de 5 ans ■

***Pavé de mémoire  
ou Stolperstein  
(« pierre sur la-  
quelle on  
trébuché »)  
posé devant son  
dernier domicile à  
Liège en Belgique.***



***BULKA Majer-Marcel et son frère Albert  
à Izieu, été 1943***

Yad Vashem 140814



**Fiche d'identification d'Édith GROSZMAN**  
**établie par la gendarmerie d'Anduze**

S'est soumis aux dispositions de la loi du 11/12/1942

**JUIF** : Belge

Nom Groszman Ep<sup>x</sup>

Prénoms Edith

Née le 12-8-1928 à Anvers (Belgique)

de filiation inconnue et de

Français par Hébergement par l'Œuvre de secours aux enfants

Situation de famille Célibataire

Religion Juive

Profession S.P.

Adresse St Sébastien d'Ardecheville Oct. 1942

Autres renseignements

Date d'entrée en France

?

**Édith GROSZMAN** est née le 12 août 1928 à Anvers en Belgique. Elle est la fille de Samuel et Amelia, née Berger.


Ses parents hongrois étaient installés à Anvers comme diamantaires. Ils sont arrivés en France en 1939. Édith a été prise en charge par l'OSE à Saint-Sébastien-d'Aigrefeuille. Puis, il semble qu'elle ait changé de refuge à plusieurs reprises comme en atteste une nouvelle fiche d'identification datée de juillet 1943 sur laquelle figurent ses adresses successives en France : Puisserguier dans l'Hérault, Malzieu en Lozère et enfin Rulhe en Aveyron ■

NOM (en majuscules): GROSZMAN  
 PRÉNOMS: Édith  
 Né.e le 12 août 1928, à Anvers (B)  
 Nationalité: Belge  
 au pays d'origine: 19 rue Lupinus  
Anvers (B)  
 ADRESSES { dernière connue en France: Rulhe (Aveyron)  
 Nom du père: Groszman Samuel Nationalité: Hongrois  
 Résidences successives (à l'étranger et en France): Anvers -  
Puisserguier (Hérault)  
Malzieu (Lozère)  
 Nom de la mère: Berger Amelia Nationalité: Hongroise  
 Résidences successives (à l'étranger et en France): les mêmes



**Édith GROSZMAN**

Ghetto Fighters House  
Archives

NOT: GROSZMAN (GROSZELIN)  
 PRENOT: ÉDITH  
 DATE de NAISS. 12. Août 1928, Anvers  
 NATLE: Hongrois - Belge  
 ADRESSE: Rulhe  
 EMPREINTE DIG.   
 7/1943

**Fiche d'identification de Renée HALZENSTEIN ou KATZENSTEIN  
établie par la gendarmerie d'Anduze**

S'est soumis aux dispositions de la loi du 11/12/1942

**JUIF :** Allemand

Nom Halzenstein Ep<sup>x</sup>

Prénoms Renée

Née le 1. 8. 1929 à Berlin (Allemagne)

de filiation inconnue et de

Français par Hébergée par l'Œuvre de secours aux enfants

Situation de famille Célibataire

Religion Juive

Profession S.P.

Adresse St Sébastien d'Agrieuille Oct. 1942

Autres renseignements

Date d'entrée en France ?

**Renée HALZENSTEIN ou KATZENSTEIN** est née le 1<sup>er</sup> août 1929 à Berlin en Allemagne.

Les seuls éléments connus sur sa biographie proviennent du livre de Patrick Cabanel, *Nous devons le faire, nous l'avons fait, c'est tout* (Alcide Editions, 2018) :

*[...] Prise en charge par l'OSE, Renée a été hébergée à la Frigoule. Auparavant, elle a été élève de l'école primaire supérieure de filles d'Albi, puis domiciliée chez une dame Valentin à Montpellier. M<sup>lle</sup> Thèbe, du diocèse de Toulouse, viendra la chercher pour l'accueillir dans la maison d'enfants de Vendine, dans le Lauragais, placée sous la protection de M<sup>gr</sup> Saliège. [...]*

Mgr Saliège, archevêque de Toulouse, a contribué à protéger de nombreux juifs et à les placer dans des lieux sûrs aux environs de Toulouse ■

**Le 23 août 1942, alors que sont persécutées et déportées en France les populations juives, l'archevêque s'élève contre ces violences en rédigeant une lettre dénonçant ces crimes. Elle sera lue dans toutes les églises de Haute-Garonne et sera à l'origine de nombreux actes de solidarité.**

LETTRE DE Mgr l'ARCHEVÊQUE DE TOULOUSE  
sur  
"la personne humaine"

Bien chers frères,

Il y a une morale chrétienne. Il y a une morale humaine. Qui impose des devoirs et reconnaît des droits. Des devoirs et des droits tiennent à la nature de l'homme; ils viennent de Dieu. On peut les violer.... Il n'est au pouvoir d'aucun mortel de les supprimer.

Que des enfants, des femmes, des hommes, des pères et des mères soient traités comme un vil troupeau, que les membres d'une même famille soient séparés les uns des autres et embarqués pour une destination inconnue, il était réservé à notre temps de voir ce triste spectacle.

Pourquoi le droit d'asile dans nos églises n'existe-t-il plus? Pourquoi sommes-nous des vaincus? Seigneur, ayez pitié de nous. N. Duno, priez pour la France.

Dans notre diocèse, des scènes épouvantables ont eu lieu dans les camps de Nod et de Mécébidou. Les Juifs sont des hommes, les Juives sont des femmes, les étrangers sont des hommes, les étrangères sont des femmes. Tout n'est pas permis contre eux, contre ces hommes, contre ces femmes, contre ces pères et ces mères de famille. Ils font partie du genre humain ils sont nos frères comme tant d'autres. Un chrétien ne peut l'oublier.

France, Patrie bien-aimée, France qui portes dans toutes les consciences de tous tes enfants la tradition du respect de la personne humaine, France chevaleresque et généreuse, n'en doute pas, tu n'es pas responsable de ces erreurs.

Recevez, mes bien chers frères, l'assurance de son affectueux dévouement.

Jules-Géraud SALIÈGE, arch. de Toulouse.

A lire en chaire le dimanche 23 Août 1942.

Archives départementales de la Haute-Garonne, 5795W86

**Fiche d'identification de Max LEINER  
établie par la gendarmerie d'Anduze**

S'est soumis aux dispositions de la loi du 11/12/1942

**JUIF** : Allemand

Nom Leiner Ep<sup>x</sup>

Prénoms Max

Né le 26.2.1936 à Mannheim (Allemagne)

de filiation inconnue et de

Français par Heberge par l'œuvre de secours aux enfants

Situation de famille Célibataire

Religion Juive

Profession S.P.

Adresse S<sup>t</sup>-Sebastien d'Aigrefeuille Oct. 1942

Autres renseignements

Date d'entrée en France

?

**Max LEINER** est né le 26 février 1936 à Mannheim en Allemagne.

Pendant la guerre, il réside en France. Il sera déporté au Camp de Gurs dans le Béarn en octobre 1940 avec sa grand-mère Johanna Schiffmann. Le Camp d'internement de Gurs situé dans les Pyrénées-Atlantiques fut un des plus vastes camps que la France ait connu à cette époque.

Max fut ensuite interné au camp de Rivesaltes et recueilli par l'OSE qui le confia à Mme Cohen dans son refuge de La Frigoule à Saint-Sébastien-d'Aigrefeuille en 1942.

Il partira pour la colonie d'Izieu au milieu de l'année 1943.

Suite à la rafle du 6 avril 1944, il sera déporté le 13 avril 1944 par le Convoi n°71 de Drancy vers le camp d'extermination d'Auschwitz. Il sera assassiné le 18 avril 1944 ■



**Max LEINER**

CDDEJ Lyon

**Fiche d'identification de Marcel MERMELSTEIN**  
**établie par la gendarmerie d'Anduze**

S'est soumis aux dispositions de la loi du 11/12/1942

**JUIF** : Slovaque

Nom Mermelstein Ep<sup>x</sup>

Prénoms Marcel

Né le 19. 1. 1937 à Amvers (Belgique)

de filiation inconnue de

Français par Hébergement par l'Œuvre de Secours aux enfants

Situation de famille Célibataire

Religion Juive

Profession S.P.

Adresse S<sup>t</sup> Sébastien d'Étiogrefeuille  
Oct. 1942

Autres renseignements

Date d'entrée en France  
?

**Fiche d'identification de Paula MERMELSTEIN**  
**établie par la gendarmerie d'Anduze**

S'est soumis aux dispositions de la loi du 11/12/1942

**JUIF** : Slovaque

Nom Mermelstein Ep<sup>x</sup>

Prénoms Paula

Née le 10. 1. 1934 à Anvers (Belgique)

de filiation inconnue et de

Français par Héberge par le Centre de secours aux enfants

Situation de famille Célibataire

S.P.

Profession Religion Juive

Adresse St Sébastien d'Agrèfeuille - Oct. 1942

Autres renseignements

Date d'entrée en France ?



**Marcel MERMELSTEIN**

Yad Vashem



**6 mars 1944,**

**Premier plan à gauche :  
Paula MERMELSTEIN**

Maison d'Izieu –  
Coll. Marie-Louise Bouvier



**Paula MERMELSTEIN**

Yad Vashem

**Paula MERMELSTEIN** est née le 10 janvier 1934 à Anvers en Belgique ainsi que son frère **Marcel MERMELSTEIN** le 14 janvier 1937.

Paula et Marcel sont les enfants de Max MERMELSTEIN, boucher, et de Frieda MERMELSTEIN née GUTMANN à Varsovie. La famille, originaire d'Europe de l'Est, vit à Anvers, puis à Borgerhout. Elle partira pour la France le 14 mai 1940 lorsque les Allemands envahissent la Belgique. Ils seront arrêtés et internés au camp de Rivesaltes le 28 juin 1942. Leur père, Max parviendra à s'enfuir et à entrer dans la Résistance ; leur mère, Frieda, restera dans la clandestinité dans le sud-ouest de la France.

Marcel (et Paula ?) sera libéré du camp de Rivesaltes le 9 septembre 1942 et échappera ainsi aux convois de déportations qui ont débuté en août 1942. L'OSE qui était présente au sein du camp, les confiera à Mme Cohen en octobre 1942.

Après quelques mois passés au refuge de La Frigoule, ils seront recueillis à la colonie d'Izieu en 1943.

Arrêtés avec les autres enfants lors de la Rafle du 6 avril 1944, ils seront déportés de Drancy le 20 mai par le convoi n°74 vers le camp d'Auschwitz Birkenau. Ils seront assassinés le 23 mai 1944. Leur mère Frieda, qui avait été arrêtée à Pau peu de temps après la rafle, a subi le même sort ■



*Pavé de mémoire ou Stolperstein (« pierre sur laquelle on trébuche ») posé devant leur dernier domicile en Belgique.*



**Fiche d'identification de Franck TODTMANN**  
**établie par la gendarmerie d'Anduze**

S'est soumis aux dispositions de la loi du 11/12/1942

**JUIF** : Allemand

Nom Todtmann Ep<sup>x</sup> \_\_\_\_\_  
Prénoms Franck  
Né le 8.7.1928 à Stuttgart (Allemagne)  
de filiation inconnue et de \_\_\_\_\_  
Français par Hébergé par l'œuvre de secours aux enfants  
Situation de famille Célibataire  
Religion Juive  
Profession S.P.  
Adresse S<sup>t</sup> Sébastien d'Arigrefeuille. Oct. 1942  
Autres renseignements \_\_\_\_\_  
Date d'entrée en France  
?

**Franck TODTMANN** est né le 8 juillet 1928 à Stuttgart en Allemagne.

Il a vécu dans un internat en Suisse en 1939 puis a été pris en charge par l'OSE et réfugié pour un temps à la Fri-goule sous la protection de Mme Cohen.

Il a émigré en Palestine le 05/11/1944 sur le paquebot le S.S. GUINO en partance du Portugal pour la Palestine.

Son parcours a pu être reconstitué grâce à son oncle Willy Heimsch qui, à la fin de la guerre, dépose une requête auprès de l'UNRRA (Administration des Nations Unies pour le secours et la reconstruction). Cette organisation située dans la zone américaine de Wiesbaden lui permettra de retrouver la trace de son neveu : le 30 octobre 1946, l'UNRRA sollicite l'Agence juive pour la Palestine qui, le 27 janvier 1947, atteste de la présence de Franck en Palestine. Le 18 mars 1947, Willy Heimsch est informé que son neveu a survécu à la guerre et réside à présent à Be'er Sheva ■

U. N. R. R. A.  
BUREAU OF DOCUMENTS AND TRACING US ZONE  
TRACING DIVISION  
WIESBADEN (16)  
Paulinenstrasse 11  
T. 757.

Tel. : 7195 (Date:) 16.3. 1947.

SUBJECT : Transmittal of Tracing Report.

TO

Mr. Willy HEIMSCH  
STUTTGART-LEGNIGER  
Reutemagenstr. 91/1

have made in connection with your Tracing Request. for

Frank TODTMANN

For the Bureau Director.

Person sought located at:  
Beit-Eshel Settlement, P.O.B. 1, BE'ER-SHEVA, Palestine.

# La Bauma dels omes libres

**M**ichel Wienin, natif de Vézénobres, est membre de la Société Cévenole de Spéléologie et Préhistoire d'Alès et membre de la commission scientifique du CSRO (Comité de Spéléologie Régionale Occitanie). Il est également écrivain et traducteur. Il a écrit ce long poème occitan en 1989 dans le cadre d'un concours lancé par la revue Cévennes-Magazine pour le bicentenaire de la Révolution française.

Ce poème est purement fictif même si son père a bien été dans le maquis. Pour les agrifoliens, ce texte fera sans doute penser à la grotte située près du hameau de la Vigne, dans laquelle le prédicant François Vivent (ou Vivens) se réfugia et fut tué le 19 février 1692.

Un jorn dau temps de sa jovença,  
Amb-d'un que veniá de Provença,  
Un Josiu, un fòrabandit,  
-Sèm, vos dirai, en plena guèrra-  
Mon paire anava pèr las sèrras  
Sus una dralha dels maquis.

Au calabrun, lo temps virava :  
Vaquí d'elhauc e de tronada ;  
"Nos cau cercar lèu un abric."  
Tornent sas cabras una pastressa  
Lòrs ensenhèt 'na bauma estrecha  
"Qu'a passat temps aviá servit..."

Dedins la tuna abrigats,  
Los òmes vòlon s'arrenjar  
E bolegan 'n molon de pèiras.  
Sota la paret d'un canton  
Alara trapan un rejonchon  
E mai quicòm qu'es pas de creire.

Dins una fata redolat  
Un crucific èra pausat  
Près d'una bibla uganada.  
Un fuèlh escrich pèr un vicari  
Fai lum sus l'extraordinari ;  
I vòli laissar la paraula :

D'un vilatge ailavau, aquel fraire borràs  
Sota Loïs lo quinzèn seguèt fach lo curat.  
Era un òme bòn qu'aviá la vocación,  
Mesclant la caritat amb-de la devocion.  
Son tropèl qu'èra fach subretot d'uganands  
Sabian qu'a-n-una bèstia fariá pas cap de mau.  
Màs en quatre-vingt-nòu tot d'un briu espetèt  
Una revolucion que tot i cabussèt !  
E lo pòble de França, de sa fe renegaire,  
Caçèt los capelans, los qu'èran pas juraïres  
Au poder dals sens-Diu que reinan a París.  
"Sòi prèire. Ai fach lo vòt de restar catolic  
Davant l'evesque vielh que me donèt la mèsse ;  
Me descargarai pas d'una tala promessa."  
Un vesin en torment d'Alès pica a la clastrà :  
"Vos fau fugit lèu-lèu, que cresi qu'un malastre  
Es belèu pèr deman. Tot un fum de soldats  
Barrutlan de pertot : arrestan los curats  
Que penson ennemics de la Revolucion,

Refractaris au serment a la Consti-  
tucion...  
Ai un cosin amont, protestant coma ieu,  
Pòdi assegurar que pèr l'amor de Diu,  
Vos donarà, es de segur, la retirada."  
Escapèt de tres pèls a-n-una malparada.

Demorèt quauque temps dins lo mas  
amistós,  
Fasiá glèisa au desèrt, au servici de tots,  
Puèi, aguent paur de far lo malaür de  
l'ostal  
Cerquèt un autre jaç, un abric natural.  
Lo monde de son òste, dins un valat es-  
trech  
Sabián una pichòta baume, sota un  
puèg.  
La disián dau Menistre : un pastur  
perseguit  
Aviá viscut dedins puslèu que de fugir.  
Dison que finiguèt oirat subre la ròda...  
Un sègle es passat e ven una altra rau-  
ba  
Qu'agantèron tamben. Aquí donc pèr de  
que  
Laissèt sa crotz de joncha au libre dau  
premier.

Lo Provençau coma mon paire  
Se tenián fòrça mai a faire  
Que se mainar de tot aquò.  
Aïtau, un còp la nuèch passada,  
La bòrna tornar mai barrada,  
S'en partiguèron de rescòst.

L'un escapèt, son companhon  
Seguèt près, menat en preson  
Et moriguèt en Alemanha  
Dins un camp de concentracion.  
Quand venguèt la Liberacion  
Mon paire quitèt la montanha,

Tornèt pas jamai au canton,  
Nimai au sobauç dins lo fond  
Dau valat claus pèr las baranhas.  
Passats los ans, venguèt lo temps  
Dels remembres e dau languiment  
Que son enfants de la longanha.

Me la contèt l'istòria l'an passat  
En me disent de prendre una jornada,  
Que de quicòm voliá s'assegurar :  
Qu'es de segur e lo temps e l'annada :  
Quatre-vint-nòu parla de libertat.  
I siái montat au cap de la setmana :  
Païs desèrt e mas abandonat,  
Gès de pastreta pèr mon acuelhança  
Tras lo colet, cerca que cercaràs  
Puèi l'ai trobada en fin de la vesprada.

Ai degut cercar l'endrech fòrça temps,  
Bolegar calhaus e estelaranhas.  
Obra qu'obraràs, e lum entre dents,  
Dins lo trauc escur sota la montanha.  
Un espèr curiós me fasiá valent.  
Dau sang que me ven sus los dets, cau-  
canha,  
Acabarai l'òbra, completament.  
Pòdi semblar baug, la susor me banha.  
La lausa dau fond, pas res la reten ;

La pòde levar sens faire d'esfòrç  
E dins l'escondida dels òmes libres  
Ai trobat la crotz, ai trobat la bibla,  
Ai trobat tamben una estela d'òr.

30.04.1989  
Michel WIENIN

# La Grotte des hommes libres

Un jour, au temps de sa jeunesse,  
Avec quelqu'un qui venait de Provence,  
Un Juif, un proscrit,  
-Nous sommes, vous dirai-je, en pleine guerre-  
Mon père allait par la montagne  
Sur une piste des maquis.

Au crépuscule, le temps a changé  
Voici des éclairs et de l'orage ;  
"Il nous faut chercher vite un abri."  
Une bergère qui rentrait ses chèvres  
Leur enseigna une grotte étroite  
"Qui avait servi autrefois..."

Abrités dans le terrier,  
Les hommes cherchent à s'installer  
Et remuent un tas de pierres.  
Sous la paroi d'un recoin,  
Ils trouvent alors une niche  
Et aussi quelque chose d'incroyable.

Enroulé dans un bout de tissu,  
Un crucifix était posé  
Près d'une bible huguenote.  
Un feuillet écrit par un vicaire  
Explique l'extraordinaire ;  
Je veux lui laisser la parole :

D'un village vers en bas, ce frère vêtu  
de bure  
Sous Louis XV fut nommé curé.  
C'était un homme bon qui avait la vocation,

Mêlant la charité et la dévotion.  
Son troupeau, principalement composé de huguenots,  
Savait qu'il n'aurait pas fait de mal à une mouche.  
Mais en quatre-vingt-neuf éclata avec un grand élan  
Une révolution où tout chavira !  
Et le peuple de France, reniant sa foi,  
Chassa les religieux, ceux qui n'étaient pas "jureurs"  
Au pouvoir des sans-Dieu qui règnent à Paris.  
"Je suis prêtre. J'ai fait le vœu de rester catholique  
Devant le vieil évêque qui m'a ordonné;  
Je ne me débarrasserai pas d'une telle promesse".  
Un voisin, revenant d'Alès, frappe au presbytère :  
"Il vous faut fuir bien vite, car je crois qu'un malheur  
Risque d'arriver demain. Un grand nombre de soldats  
Vont et viennent partout : Ils arrêtent les curés  
Qu'ils pensent ennemis de la Révolution,  
Réfractaires au serment à la Constitution...  
J'ai un cousin plus haut, protestant comme moi,  
Je peux vous assurer que pour l'amour de Dieu,  
Il vous offrira, c'est certain, l'hospitalité."  
Il échappa de bien peu à une mauvaise affaire.

Il resta quelque temps dans le mas amical,  
Officiait au désert, était au service de tous,

Puis, ayant peur d'être cause de malheur pour la maison  
Il chercha un autre gîte, un abri naturel.  
La famille de son hôte, dans un étroit vallon  
Connaissait une petite grotte sous une montagne.  
On l'appelait la Grotte du Ministre : Un pasteur poursuivi  
Avait vécu dedans plutôt que de s'enfuir.  
On dit qu'il finit rompu sur la roue...  
Un siècle est passé et une autre robe est venue  
Et capturée elle aussi. Voici donc pourquoi  
Il laissa sa croix jointe au livre du précédent.

Le Provençal et mon père  
Avaient bien plus à faire  
Que de s'occuper de tout ça.  
Ainsi, une fois la nuit passée  
Et le boyau rebouché,  
Ils partirent en cachette.

L'un réchappa, son compagnon  
Fut pris, conduit en prison  
Et il mourut en Allemagne  
Dans un camp de concentration.  
Quand vint la Libération,  
Mon père a quitté la montagne ;

Il n'est jamais retourné à cet endroit  
Ni à la caverne dans le fond

Du vallon fermé par les broussailles.  
Après des années est venu le temps  
Des souvenirs et de la nostalgie  
Qui sont des enfants du temps long.

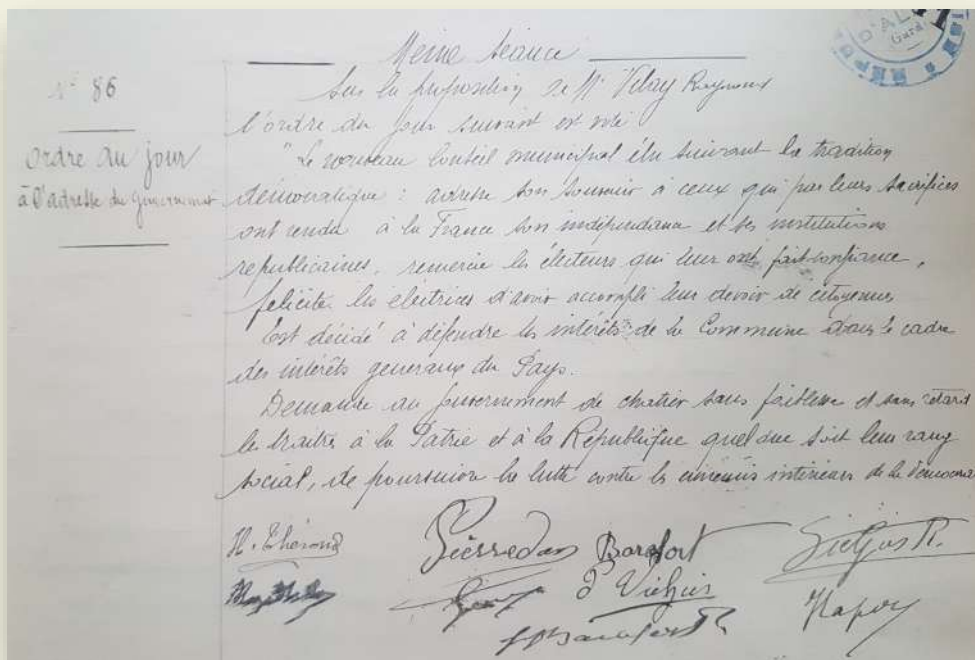
Il m'a racontée cette histoire l'année passée  
En me disant de prendre une journée  
Parce qu'il voulait s'assurer de quelque chose :  
C'était indiscutablement le moment et l'année :  
Quatre-vingt-neuf parle de liberté.  
J'y suis monté ce week-end :  
Pays désert et mas abandonné,  
Pas de bergère pour m'accueillir  
Derrière le coteau, j'ai cherché tant que j'ai pu  
Puis l'ai trouvée en fin de soirée.

J'ai dû chercher longtemps l'endroit,  
Remuer des cailloux et des toiles d'araignées.  
Travaille tant que tu pourras, lampe entre les dents,  
Dans le trou obscur sous la montagne  
Un étrange espoir me rendait vaillant.  
Tant pis pour le sang qui me coule sur les doigts,  
J'achèverai complètement la tâche.  
Je peux paraître fou, la sueur me baigne.  
Plus rien ne retient la dalle du fond :

Je peux l'enlever sans effort  
Et dans la cachette des hommes libres  
J'ai trouvé la croix, j'ai trouvé la bible,  
J'ai trouvé aussi une étoile d'or.

30.04.1989  
Michel WIENIN

**Séance du Conseil Municipal du 27 mai 1945**  
**Ordre du jour à l'adresse du gouvernement**



Par les délibérations D2023-07 du 13 février 2023 et D2023-025 du 27 mars 2023 et afin d'honorer la mémoire des protagonistes de ce récit, le Conseil Municipal de Saint-Sébastien-d'Aigrefeuille a décidé d'élever au rang de Citoyen d'Honneur à titre posthume MM. Gascuel, Boisset, Cruzet, Mme Cohen et M. et Mme Corriger.

La cérémonie s'est déroulée le 8 mai 2023.

Ce livret a été réalisé à partir d'archives publiques et privées  
 et à partir de témoignages oraux.

# Table des matières

Préface	
La terre des hommes libres	1
À la recherche d'un pan oublié de l'histoire de notre commune	4
Zélie et Arthur CORRIGER	6
Émile Louis GASCUEL	12
André BOISSET	24
Edmond CROUZET	30
Adèle COHEN et ses enfants Éliane, Gabrielle et Georges	40
Les enfants réfugiés à la Frigoule	47
Sami ADELSHEIMER	50
Alec BERGMAN	52
Marcel BULKA	54
Édith GROSZMAN	56
Renée HALZENSTEIN ou KATZENSTEIN	58
Max LEINER	60
Marcel MERMELSTEIN et Paula MERMELSTEIN	62
Franck TODTMANN	66
La Bauma dels omes libres	68
La Grotte des hommes libres	70



## Ce livret n'aurait jamais vu le jour sans :

**Karine**, la petite-fille d'Adèle Cohen qui a découvert la pièce d'identité à l'origine de ces recherches ; **Georges Cohen**, le fils d'Adèle devenu « agrifolien d'adoption », qui, grâce à sa curiosité, sa patience et sa pugnacité a reconstitué cette histoire et a fourni ainsi une part importante du matériau composant ce livret ; **Michel Gascuel**, le fils d'Émile Gascuel, qui n'a pas hésité à me confier l'histoire de son père et un véritable trésor d'archives ; **Jean-Claude Boisset**, le fils d'André Boisset, qui s'est aimablement prêté au jeu de l'interview avec **Nelly Canonge** et **Christine Biagi** pour nous livrer ses souvenirs ; **Daniel Issarte**, le petit-fils d'Edmond Crouzet, qui nous a transmis pléthore de photos, de courriers et d'anecdotes concernant son grand-père ; **Dany et Jean Surel**, les propriétaires actuels du Mas Jean Laporte, qui m'ont ouvert les portes de leur mas chargé d'Histoire ; **Pascal Bugat**, Directrice des Archives départementales du Gard, qui a guidé Georges dans les méandres des archives et qui m'a guidée sur l'aspect juridique de l'utilisation des documents ; **Patrick Cabanel**, historien et directeur d'études à l'EPHE, l'École pratique des hautes études, qui nous a livré une des clés du mystère en dévoilant le nom du hameau recherché ; **Françoise Arnal-Humeau**, la petite fille de Zélie et Arthur Corriger, qui a fait aboutir trois années de recherche ; **Shoshi Nerson Norman** des archives de la Maison des combattants du ghetto (Ghetto Fighters'House Archive) qui m'a permis de lever le voile sur le destin de Franck, un des enfants réfugiés à la Frigoule ; **Bruno Gandemer**, compagnon de voyage, qui m'a apporté ses lumières d'infographiste ; **Ségolène Dumas**, qui a immortalisé le Mas Jean Laporte grâce à son drone ; **Michel Wienin**, qui a consenti amicalement à la publication de son beau poème, **Alain Beaud**, Maire de Saint-Sébastien-d'Aigrefeuille de 2000 à 2017, qui a accepté de relater le premier contact avec Georges ; **Guy Manificier**, Maire de Saint-Sébastien-d'Aigrefeuille, qui a été à l'initiative de cet ambitieux projet mémoriel.

Un grand merci pour votre contribution à la préservation de l'histoire et de la mémoire collective de notre commune.

Directeur de la rédaction : Guy MANIFACIER

Rédactrice : Myriam OUALI

**Sources** : AD du Gard, Patrick Cabanel *Nous devons le faire, nous l'avons fait, c'est tout* (Alcide Editions, 2018), archives personnelles de Michel Gascuel, Jean-Claude Boisset, Daniel Issarte, Françoise Arnal-Humeau, Georges Cohen, Michel Wienin, Yad Vashem, Ghetto Fighters House Archive, Maison d'Izieu, Arolsen Archives, CDDEJ Lyon, AD de la Haute-Garonne.